19 P5 19.5.111

MÉMOIRES
DE M. L'ABBÉ
ARNAULD.
SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES

DE M. L'ABBÉ

ARNAULD.

CONTENANT

QUELQUES ANECDOTES DE LA COUR DE FRANCE, DEPUIS M. D C. XXXIV. JUSQU'A M. D C. LXXV.

SECONDE PARTIE.

Chez { *A AMSTERDAM,* JEAN NEAULME, & ARKSTÉE & MERKUS, *A LEYDE,* JEAN VERBEEK, JACQUES DE WETSTEIN & C. HAACK. *A DRESDE,* G. C. WALTHER, *A LEIPSICK,* G. FRITSCH. } 1756.

MEMOIRES

DE Mr L'A*** A***

SECONDE PARTIE

UN CHANGEMENT de profeſſion, principalement de l'Epée à l'Egliſe, ne ſe fait pas ſi aiſément qu'on n'ait beſoin de quelque ſéparation pour y accoutumer le monde, & pour s'y accoutumer ſoi-même. Je paſſai le reſte de cette année 1643

1643 & preſque toute la ſuivante
1644 à Pomponne dans une aſſez grande retraite ; mais j'y goûtois un repos que je n'avois pas encore connu. Et je crois que j'aurois continué à en joüir, ſi mon pere m'eût tenu ce qu'il m'avoit promis. Il avoit pris la réſolution de ſe retirer tout-à-fait du monde, dans la ſolitude de Port-Royal ; & comme il n'avoit plus lieu de faire de la dépenſe, il m'avoit laiſſé de quoi ſubſiſter honnêtement ; mais cela ne dura qu'une année. Son humeur plus que libérale ne le quitta point dans le déſert. Il eut beſoin de tout ce qu'il avoit quitté pour la ſatisfaire, & ce fut à moi à me réduire. Ce

n'auroit pas été ſans beaucoup de peine, ſans la favorable occaſion qui ſe préſenta de ſuivre Monſieur l'Abbé de Saint Nicolas mon oncle dans ſon voyage d'Italie. Il étoit retiré depuis deux ans en ſon Abbaye d'Angers, & je l'y étois allé voir au mois d'Août de l'année 1645. Il ſortoit d'une aſſez longue maladie. Nous y paſſions une vie fort douce, ſans penſer que nous la dûſſions quitter ſi-tôt ; mais ſur la fin de l'Automne, il reçut une lettre de M. de Lyonne, ſon ami très-particulier, qui lui mandoit de venir à Paris, & que M. le Cardinal Mazarin l'avoit choiſi pour aller à Rome prendre le ſoin des affaires

1644

1645

de France, n'y ayant point alors
1645 d'Ambaſſadeur. L'emploi étoit beau & honorable ; cependant M. de S. Nicolas avoit de la peine à l'accepter ; & il fallut que ſa famille l'y déterminât. Ce lui étoit un grand honneur qu'on le vînt chercher dans ſa retraite, pour lui donner une commiſſion importante que beaucoup de gens auroient briguée; mais on peut dire auſſi qu'il en étoit digne, perſonne n'ayant jamais eû un eſprit plus propre aux négociations que le ſien, ayant joint à une fort grande patience & un ſecret impénétrable une parfaite connoiſſance de l'hiſtoire & des généalogies des Princes, qui ſont comme

les ſources de leurs intérêts. Il fit bien voir un jour à quel point il poſſédoit cette ſcience. Il étoit à l'Hôtel de Rambouillet où le bon homme Comte de Brienne arriva, encore tout fatigué de la longue application qu'il avoit apportée, diſoit-il, à rechercher tous les degrés de parenté qui ſe trouvoient entre M. de Longueville & Mademoiſelle de Bourbon dont on faiſoit alors le mariage. Il venoit de dépêcher un courier à Rome pour les diſpenſes; & s'étant mis à faire l'énumération de toutes ces parentés, M. de S. Nicolas remarqua auſſi-tôt qu'il en oublioit une, il le lui dit doucement. M. de Brienne voulut un peu 1645

conteſter ; mais enfin ayant fait
1645 venir les livres de Meſſieurs de Sainte-Marthe, il paſſa condamnation ; & il n'eut d'autre parti à prendre que celui de renvoyer promptement après ſon courier, & de faire une nouvelle dépêche.

Nous partîmes d'Angers au mois d'Octobre, & de Paris ſeulement le dix-ſept de Décembre. La commiſſion de M. de S. Nicolas étoit de paſſer chez pluſieurs Princes d'Italie, & de-là de ſe rendre à Rome, pour ménager auprès du Pape Innocent X. depuis peu élevé au Pontificat, les intérêts des Barberins dont le Roi avoit pris la protection contre les perſécutions de ce Pape. On les

accuſoit de beaucoup de choſes qu'il étoit fort difficile de prouver; mais le plus grand de leurs crimes étoit d'avoir amaſſé beaucoup de biens ſous le long Pontificat de leur oncle Urbain VIII. ce qui avoit excité l'envie & l'avidité inſatiable de Dona Olympia belle-ſœur du Pape, & toute-puiſſante ſur ſon eſprit. Le Cardinal Antoine qui paroiſſoit être le plus en butte, s'étoit déja ſauvé en France; & toute la prudence & la ſageſſe du Cardinal François Barberin ne le purent ſi bien aſſurer, qu'il ne fût contraint quelque tems après de fuir avec toute ſa famille le même péril, & de chercher le même aſyle. 1645

Nous arrivâmes à Lyon le 28 de
1645 Décembre 1645 & deſcendîmes ſur le Rhône juſqu'à Avignon, d'où nous nous rendîmes à Aix. Toute la prévoyante précaution de M. l'Abbé de S. Nicolas ne le put garantir de l'indiſcrète civilité de M. l'Archevêque d'Aix, frere de M. le Cardinal Mazarin. Nous étions exprès arrivés de nuit, & étions allés deſcendre à une maiſon où on n'avoit pas accoutumé de loger ; M. de Saint Nicolas qui ne ſe portoit pas trop bien, déſirant d'avoir au moins la nuit pour ſe repoſer. Mais cet Archevêque qui avoit eu avis qu'il devoit arriver, avoit mis tant d'eſpions en campagne, qu'

enfin il découvrit notre logis ; & lui-même à dix heures du ſoir vint 1646
éveiller M. de S. Nicolas qui étoit couché ; & quelques prieres qu'il lui pût faire de le laiſſer là pour cette nuit, il fallut qu'il ſe relevât, & qu'il allât coucher à l'Archevêché. A qui aura connu le naturel chaud & turbulent de cet homme, cela ne paroîtra pas fort étrange ; cependant on peut dire qu'il y a bien peu de différence entre une véritable incivilité & une civilité ſi à contre-tems. Nous paſſâmes deux jours à Aix, pendant leſquels nous fûmes priés avec lui à un grand dîné qu'on lui donnoit. Nous ne fûmes pas peu ſurpris d'y voir au milieu de

l'hiver, toutes les fleurs du prin-
1646 tems, & tous les fruits de l'été & de l'automne.

Nous allâmes nous embarquer à Marſeille, ſur la galere de Boyer Bandol, qui alloit prendre à Menton, petit Port de l'Etat de Monaco, un corps de Galere neuf qu'on y avoit bâti pour le Roi.

Nous nous arrêtâmes quelques jours à Toulon par le mauvais tems, & nous y fûmes régalés par le Chevalier Paul, dans ſa Baſtide qui étoit fort propre & fort agréable. Ç'a été un homme célèbre, qui d'une naiſſance fort médiocre s'eſt élevé par ſon mérite & par ſes ſervices juſqu'à être fait Chevalier de grace à Malte,

& à devenir un des plus conſidérables Chefs de l'armée navale du Roi. Je lui ai oüi dire qu'ayant été une fois attaqué par deux vaiſſeaux Turcs, chacun plus fort que le ſien ; après un combat fort opiniâtre, où il avoit perdu preſque tout ſon monde, ne pouvant plus empêcher les ennemis de ſe jetter ſur ſon bord, il ſe retira ſous ſon premier pont qu'il fit ſauter avec tous les Turcs qui ſe croyoient maîtres de ſon vaiſſeau; & que s'étant ainſi dégagé, il ſe ſauva dans le Port de Gênes, ſans mâts & ſans voiles, à demi-brûlé, avec l'étonnement de tous ceux qui le virent arriver en cet équipage. Action auſſi grande 1646

& auſſi belle qu'il s'en liſe dans
1646 l'Antiquité.

Etant arrivés aux iſles de Sainte Marguerite, nous apprîmes que le Cardinal Barberin étoit à Cannes, avec le Prince Préfet ſon frere Dom Thadée, ce qui obligea M. de Saint Nicolas de les y aller trouver la nuit. Il apprit d'eux de quelle maniere ils avoient été contraints de ſe ſauver, & beaucoup de choſes qu'il étoit important qu'il ſçût dans la négociation qu'il alloit faire pour leurs intérêts.

Le lendemain nous arrivâmes à Monaco, où le Prince qui depuis quelques années s'étoit donné à la France, après s'être dé-

livré l'épée à la main de l'eſcla-
vage des Eſpagnols, nous logea 1646
magnifiquement en ſon Palais
qui eſt fort beau. Je ne fus de
ma vie couché ſi délicieuſement,
dans des draps auſſi lices que du
ſatin, & tout parfumés de jaſmin
& de fleurs d'oranges.

Nous en partîmes le vingt-cinq
de Janvier, jour de la Converſion
de S. Paul, que les Mariniers
diſent être une forte étoile, &
avec beaucoup de raiſon, à ce qui
nous parut; car ayant fait quel-
ques milles dans une felouque
fort bien armée, par un vent
frais, mais aſſez bon; il ſe ren-
força tellement ſur le midi, que
juſqu'au ſoir nous fûmes toujours

en danger de faire naufrage. Nous
1646 euſſions bien pû relâcher à la côte ; mais M. de S. Nicolas ne le vouloit pas, de peur qu'étant près de Final, Place des Eſpagnols, on ne lui dreſſât quelque embuſcade. Enfin, après avoir bien lutté contre la tempête, il fallut pourtant prendre le parti de relâcher à la Pria, petite Place de la République de Gênes, à trois ou quatre milles de Final, réſolus d'y attendre la galère de Gênes qui y vient toutes les ſemaines ; mais par un effet ordinaire de l'inconſtance de la mer, à peine fûmes-nous au rivage, que le vent ceſſa & qu'elle fut calme. La lune ſe leva dans le même

tems, ce qui nous fit réſoudre d'aller terre à terre juſqu'auprès de Final où nous prîmes le large; & ſans aucune mauvaiſe rencontre nous arrivâmes à Noli en sûreté, ravis de nous voir à terre, après nous être vûs en état de ne la revoir jamais. 1646

Le lendemain par le plus beau calme du monde nous nous rendîmes à Gênes. Il ne ſe peut rien voir de plus agréable & de plus magnifique tout enſemble que l'aſpect de cette ſuperbe Ville, quand on arrive dans ſon Port. Les plus belles décorations de théâtre n'approchent point de cet amphithéâtre naturel, qui s'élève le long de la montagne en demi-

cercle, qu'on voit couvert com-
1646 me par degrés de Palais ou d'Egliſes de marbre, & d'une infinité de maiſons d'une très-belle architecture, ou véritable, ou feinte par d'excellens Peintres dans toutes les règles de la perſpective.

Nous paſſâmes trois jours en cette ville, régalés par le Marquis Giuſtiniani, partiſan de France, & par beaucoup d'autres Gentilshommes de la République. Nous y laiſſâmes le Pere Serroni, Jacobin, qui devoit y prêcher le Carême, & qui avoit pris l'occaſion de paſſer avec nous. Il avoit été compagnon de l'Archevêque d'Aix, lorſqu'il étoit encore Religieux, & ne s'en étoit point ſéparé

ſéparé depuis qu'il avoit été élevé à l'Epiſcopat. Son eſprit vif & pénétrant lui fit comprendre dès-lors l'avantage qu'il pourroit eſpérer en s'attachant au ſervice de la France; & l'événement a bien fait voir qu'il avoit aſſez bien pris ſes meſures, puiſqu'ayant été fait premierement Evêque d'Orange, puis de Mende, il eſt aujourd'hui Archevêque d'Albi, & un des plus accommodés Prélats du Royaume. 1646

Nous étions tellement rebutés de la mer, que nous réſolûmes de prendre le chemin des montagnes, très-difficile & très-incommode en cette ſaiſon, ſurtout à cauſe des neiges. Nous

passâmes la montagne de Sainte
1646 Croix qui est très-fâcheuse, & traversâmes plusieurs fois la rivière du Taro, non sans danger, parce que cette rivière est une espèce de torrent où je pensai me noyer. Enfin nous arrivâmes à Fornove, lieu célèbre par la victoire d'un de nos Rois. Nous y trouvâmes un carrosse du Duc de Parme qui avoit été instruit de notre arrivée. Nous fûmes conduits premierement à Parme, puis à Plaisance où étoit le Duc, avec lequel M. de Saint Nicolas avoit à négocier. Nous le vîmes passer en traîneau avec le Marquis Gaufredy son favori, que tout le monde jugeoit assez in-

digne de ſa faveur, & qui en convainquit enfin ſon maître, puiſque quelque tems après ce Prince le condamna au dernier ſupplice. Pendant notre ſéjour à Plaiſance, nous eûmes le divertiſſement d'une fête que le Duc donna aux Dames. A moins d'aimer extrêmement la muſique, c'étoit une choſe aſſez ennuyeuſe. Toutes les femmes y étoient aſſiſes comme au ſermon : chacune y apportoit ſon petit coffret ſous le bras, les unes d'ébène, les autres de cédre ou de quelqu'autre bois fort propre. J'aurois eû peine à deviner ce que cela vouloit dire, (ſi enfin les leur voyant mettre ſous leurs 1646

pieds je n'euſſe compris que c'é-
1646 toit des chauffoirs pour ſe garantir du froid qui étoit alors fort grand. On étoit là dans un grand ſilence, occupé à écouter toutes ſortes de muſiciens & d'inſtrumens, qui auroient aſſurément donné plus de plaiſir à l'aſſemblée, ſi l'honnête liberté des hommes avec les femmes y eût mêlé quelque converſation.

Après avoir paſſé trois ou quatre jours en cette Cour, nous prîmes le chemin de Modène. Nous trouvâmes auſſi à Reggio un carroſſe du Duc de Modène. Si nous avions été bien reçus dans les autres Cours, nous le fûmes encore mieux en celle-ci,

d'autant plus que M. de S. Nicolas portoit au Cardinal d'Eſt le brevet du Roi pour la protection de France à Rome. C'étoit un Prince d'un fort grand mérite, & bien digne du nom *della Caſa d'Eſte*, ſi célébrée par tout ce qu'il y a eu de plus beaux eſprits en Italie. Le Duc ſon frere ne lui cédoit en rien ; & quoiqu'il fût encore alors dans les intérêts d'Eſpagne, par ſon procédé honnête avec nous, il témoignoit déja aſſez ſon inclination pour la France. Il s'en préſenta même une occaſion quelques jours après. On célébroit une Fête pour le jour de la naiſſance de la Ducheſſe. Le Prince 1646

voulut qu'on donnât le bal, à la
1646 Françoiſe. Ce ne fut pourtant pas de telle façon, qu'on n'y retînt beaucoup des cérémonies d'Italie. En effet, toutes les femmes étoient ſéparées des hommes : elles étoient aſſiſes ſur une eſtrade qui faiſoit un demi-cercle au bout de la ſalle. La Ducheſſe étoit au fond, & toutes les Dames à droite & à gauche le long des murailles. Les hommes étoient confuſément dans la ſalle, laiſſant un grand eſpace vuide au milieu. Un Maître des cérémonies alloit querir celui ou celle qu'on vouloit prendre pour danſer. M. l'Abbé de S. Nicolas fut invité à voir la compagnie, & on

le plaça pour cela dans une cham-
bre dont la porte étant ouverte, 1646
on voyoit fort commodément tout ce qui ſe paſſoit dans la ſalle. Je ne fus de ma vie plus ſurpris que je le fus lorſque le bal étant commencé, je vis venir à moi le Maître des cérémonies me prier de danſer de la part de la Marquiſe Calcagnini, dont le mari étoit favori du Duc. Il ne me ſembloit pas qu'étant en habit noir tout uni avec des cheveux courts en Abbé, je duſſe craindre qu'on me prît pour avoir part à cette fête. Cependant de refuſer cette Dame, ç'auroit été lui faire affront, en l'accuſant tout au moins de peu de jugement

dans ſon choix. Ainſi après un
1646 moment de délibération dont on ne s'apperçut point toutefois, je ſuivis le Maître des cérémonies, & me revis ſans y penſer dans un exercice que je croyois avoir quitté pour toute ma vie. Il eſt vrai qu'à proprement parler on ne danſoit pas; mais plutôt on marchoit en cadence, ſans même quitter le manteau, ce qui étoit la mode du pays. Au reſte il ne ſe faut pas étonner qu'ils le gardent en danſant, puiſqu'ils l'ont même en courant la bague; c'eſt ce que nous vîmes le lendemain, & qui me parut aſſez ridicule. Ils ont une autre cérémonie un peu étrange, à mon avis, pour des gens

qu'on accuſe d'être jaloux, c'eſt qu'on ôte ſes gants en danſant, & qu'on tient nue la main de celle qu'on mene. Je reçus beaucoup de complimens ſur ma belle danſe. Il me ſembloit que je ne les méritois guères; mais parmi de méchans danſeurs un médiocre pouvoit paſſer. 1646

M. l'Abbé de S. Nicolas eut diverſes conférences avec le Duc; & on peut croire qu'il jetta dès-lors les fondemens de l'engagement que ce Prince contracta avec nous, & qui éclata quelques années après. Nous fûmes privés de la ſatisfaction de voir l'illuſtre Fulvio Teſti, ſi célèbre par ſes beaux vers, & encore plus

par ſon malheur. Il avoit poſſédé
1646 long-tems la plus haute faveur de ſon Maître ; mais il étoit alors priſonnier dans la Citadelle de Modène. Il n'en ſortit quelques mois après que pour finir ſes jours par une mort tragique. On l'accuſoit d'avoir révélé les ſecrets du Prince aux Eſpagnols, auxquels, contre ſon devoir, il ſe trouva trop attaché. Ce que nous vîmes de plus curieux à Modène, où il y a de beaux tableaux & d'autres choſes rares, fut le fameux Sceau qui cauſa la ſanglante guerre entre les Modénois & les Boulonnois, & que le Taſſoni a immortaliſée dans ſon agréable Poëme de *la Secchia*

rapitâ. Cette glorieuſe conquête eſt conſervée dans la tour du Dôme ou de la grande Egliſe de Modène, au même lieu où l'on garde les ſaintes Reliques : elle eſt pendue au haut de la voûte ; & elle y eſt en ſi grande conſidération, que celui qui la reçoit en garde, donne caution de 7000 écus. 1646

De Modène nous paſſâmes à Boulogne. On y voit dans l'Egliſe de S. Dominique le tombeau du Roi Entius de Sardaigne, fils de l'Empereur Federic II. Ce Prince étant venu au ſecours des Modénois dans cette guerre de la Secchia, fut fait priſonnier par ceux de Boulogne qui ne le vou-

lurent jamais rendre ; mais, ſi l'on
1646 en croit la tradition, lui-même conſentit à cette priſon, pour ne vouloir point ſortir de celle d'une belle Boulonnoiſe dont il étoit devenu paſſionnément amoureux, & qui donna depuis le nom à la célèbre Maiſon des Bentivoglio ; car comme ce Prince ne parloit qu'Allemand, l'amour lui apprit bientôt ces trois mots dont il ſe ſervoit pour exprimer ſa paſſion à ſa maîtreſſe, en lui diſant continuellement : *Ben ti voglio.*

De Boulogne nous fûmes à Florence ; mais n'y ayant pas trouvé le Grand Duc, nous le fûmes chercher à Livourne, dans des carroſſes de Son Alteſſe, avec

un Gentilhomme nommé Dragomanni, qu'il avoit laiſſé à Florence pour nous recevoir. Monſieur de S. Nicolas fut fort bien reçu de ce Prince, & demeura deux jours auprès de lui. Nous prîmes enſuite la route de Rome. 1646

Nous nous arrêtâmes un jour à Piſe, République autrefois célèbre, & particulierement par ſon Port ; mais qui par la viciſſitude des choſes du monde, a perdu ſon Port & ſa liberté ; la mer s'étant retirée à pluſieurs milles de la Ville, & la Ville elle-même s'étant vûe aſſujettie par le grand Coſme de Medicis. Il y reſte encore de grands & beaux bâtimens qui rendent témoignage

de ſon ancienne gloire; mais tout
1646 cela paroît ſi abandonné & ſi peu peuplé, qu'on ne le peut voir ſans compaſſion. Pendant que M. de S. Nicolas s'occupoit à faire ſes dépêches à la Cour le jour qu'il demeura à Piſe, j'allai à Lucques. C'eſt une ville bien fortifiée, & qui par un aſſez grand bonheur, s'eſt maintenue juſqu'ici, quoique cette petite République ſoit bien plus foible qu'aucune des trois qui compoſent l'Etat du Grand Duc, & qu'elle ne fût pas moins à ſa bienſéance. La Place eſt fortifiée régulierement de onze baſtions avec un bon foſſé ſec, au milieu duquel paſſe un ruiſſeau d'environ dix pieds de large. Il y

a dans l'arcenal de quoi armer quarante mille hommes. La Ré- 1645
publique eſt gouvernée par un Gonfalonnier & neuf Anciens que l'on élit tous les deux mois. Il y a outre cela le grand Conſeil de la République dans lequel réſide toute l'autorité. Ces Meſſieurs demeurent dans le Palais, dans une eſpèce de dortoir, & n'en peuvent ſortir plus de trois à la fois, & encore après avoir demandé permiſſion aux autres. La République peut avoir cent cinquante mille écus de rentes. Il y a quatre ſortes de Nobleſſe : les Gonfalonniers ſont tirés ſeulement de la premiere ; les Anciens de la ſeconde ; le reſte du

Conſeil de la troiſième ; & la
1646 quatrième eſt des nouveaux Nobles : mais ſelon les ſervices qu'ils rendent, ceux d'une nobleſſe peuvent monter à celle d'au-deſſus. Quand les Gonfalonniers & les Anciens ſont hors de charge, ils demeurent ſimples Citoyens comme auparavant. Il y a des tours dans la campagne, tout alentour de la Place : elles ſervent à donner le ſignal quand il y a quelque ſoupçon, & alors tous les habitans du pays ſont obligés de ſe rendre à la Ville. Ils peuvent faire environ vingt mille hommes. Le peuple ne paye quoi que ce ſoit. Il peut y avoir dans la Ville vingt-huit mille ames.

De

De Piſe nous paſſâmes à Sienne: c'eſt la derniere des trois Républiques dont j'ai parlé, & qui compoſent l'Etat du Grand Duc. On s'y ſouviendra toujours du fameux ſiége qu'y ſoutint le célèbre Blaiſe de Monluc, Maréchal de France. 1646

Enfin nous arrivâmes à Rome le dix-ſeptième du mois de Mars. Il n'y eut pas moyen de s'exempter d'aller deſcendre au Palais du Cardinal d'Eſt, qui avoit ordonné à un Gentilhomme de ſa Maiſon, nommé le Comte de Calcagni, d'aller au-devant de nous, & de nous loger & défrayer juſqu'à ce que M. de S. Nicolas eût pris un Palais. Ce Comte

1646 ſeconda parfaitement bien les généreuſes intentions de ſon Maître. Il étoit très-aſſidu auprès de M. de Saint Nicolas, l'accompagnant par-tout dans ſes viſites ; & aux heures qu'il étoit retiré, nous ménageant des plaiſirs de Rome, ceux qu'on trouve chez les Peintres, les Muſiciens, & les Chanteuſes qui en ſont une des plus ſaines parties. Il en étoit fort charmé lui-même, & ne nous entretenoit preſque d'autre choſe. Quoiqu'il portât l'habit long, ſes habits de deſſous (ce qui eſt fort ordinaire à Rome) étoient d'écarlate. Il portoit un collet de buffle galonné d'or : nous ne l'aurions jamais pris pour autre que

pour un cavalier fort mondain. Il étoit Prêtre toutefois ; & j'avoue 1646
que je ne fus jamais plus ſurpris que quand étant allés tous enſemble à Saint Louis le jour de Pâques, pour faire nos dévotions, je le vis ſortir de la Sacriſtie, revêtu d'une chaſuble, & le calice à la main pour aller dire la Meſſe. J'ai reconnu depuis que ces ſortes de choſes étoient aſſez ordinaires à Rome ; & l'on peut juger parlà du véritable reſpect que l'on y a pour la Religion.

Nous employâmes les premiers jours que nous y fûmes à voir la ville & ce qu'il y avoit de plus curieux. La Maiſon du Jeſus, qui eſt un Collége de Jéſuites, eſt une

1646 des plus dignes d'être vûe : elle eſt bâtie ſur une petite place où l'on remarque qu'en tout tems il y a du vent, ce qui la rend extrêmement fraîche en été. Sur quoi M. de Saint Nicolas nous diſoit un jour que dans ſon premier voyage d'Italie, s'étant trouvé à la promenade avec le Commandeur de Sillery alors Ambaſſadeur de France, & avec l'Ambaſſadeur de Veniſe; comme ils furent en cette place du Jeſus, le Commandeur de Sillery dit : « C'eſt » une choſe étrange qu'on trouve » toujours du vent ici. N'en ſça- » vez-vous pas la raiſon, reprit » l'Ambaſſadeur de Veniſe ? Non, » repliqua le Commandeur, &

» vous nous ferez plaiſir de nous
» l'apprendre? Je le veux, repliqua 1646.
» plaiſamment le Vénitien. Sça-
» chez donc, Monſieur, que ſelon
» une ancienne tradition, le diable
» & le vent ſe promenoient un jour
» enſemble par Rome, & qu'étant
» enfin arrivés devant cette Mai-
» ſon des Jéſuites, le diable dit
» au vent: Attends-moi ici, j'ai
» un mot à dire là-dedans. Il y
» entra & n'en eſt point ſorti; &
» le vent l'attend toujours à la
» porte. » Cette hiſtoriette étoit digne d'un Vénitien, avant que les bons Peres euſſent profité des beſoins preſſans de la République, pour être rétablis à Veniſe moyennant des ſommes conſidérables.

1646 Nous trouvâmes à Rome le parti de France fort abbatu, le Palais tout-à-fait contraire, peu de partiſans déclarés, point d'Ambaſſadeur depuis fort long-tems. Le dernier qui l'avoit été étoit le Maréchal d'Eſtrées ; mais il y avoit perdu une partie de la réputation qu'il avoit acquiſe dans ſa premiere Ambaſſade, ayant ſouffert en cette derniere (ſans en avoir eu aucune ſatisfaction) un inſigne affront, ſur la fin du Pontificat du Pape Urbain. On avoit mis à prix la tête du ſieur de Rouvroi ſon Ecuyer, & à ce qu'on diſoit, ſon parent ; & des bandits l'avoient aſſaſſiné à Freſcati, au travers d'une paliſſade de jar-

din. Ces ſcélérats lui ayant coupé la tête, elle fut expoſée publiquement au bout du pont S. Ange, avec cette inſcription : *C'eſt la tête de l'Ecuyer de l'Ambaſſadeur de France.* La patience que l'Ambaſſadeur eut en cette occaſion, rappella dans la mémoire de pluſieurs, les actions de vigueur ſi différentes de beaucoup de nos Ambaſſadeurs précédens. On ſe ſouvenoit encore de celle du Marquis de Piſani, pere de feue Madame la Marquiſe de Rambouillet. Celui-ci ſans s'arrêter aux prieres ni aux menaces de Sixte V. ce Pape ſi terrible, crut ne pouvoir s'abſtenir de ſe trouver à la cérémonie de la canoniſation de S. Didace, 1646

Eſpagnol. Le Roi d'Eſpagne en
1646 faiſoit les frais, ce qui avoit obligé ſon Ambaſſadeur (afin d'y avoir les honneurs) de ſupplier Sa Sainteté de faire enſorte que l'Ambaſſadeur de France ne s'y trouvât point. Le Pape en ayant fai tparler au Marquis de Piſani, il répondit qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'y aller, la dignité de ſon Maître exigeant qu'il tînt ſon rang en une action ſi éclatante. Sa Sainteté irritée de ſon refus, ayant dit en colère qu'elle l'empêcheroit bien d'y venir, & ayant même diſpoſé des gardes ſur les ponts Sixte & Saint-Ange, pour s'oppoſer à ſon paſſage ; le Marquis de Piſani choiſit parmi tous

les François qui étoient à Rome vingt-cinq ou trente Gentils-hommes hardis & déterminés, réſolu de ſe mettre à leur tête, d'entrer dans S. Pierre à quelque prix que ce fût, & d'y prendre ſa place au-deſſus de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Mais il n'en fut pas en la peine; car le Pape ayant été averti de cette terrible réſolution, prit le parti le plus ſage. En effet l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne parut pas à la cérémonie, & le nôtre y fut à ſon ordinaire avec un nombreux cortége. 1645

Sous le Pontificat de Clément VIII. quelques François qui étoient à Rome, & dont le Comte des Chapelles (qui depuis fut

le Cardinal de Sourdis) étoit le
1646 chef, firent une action encore plus hardie, car ayant vû l'Egliſe de ſaint Jacques des Eſpagnols le jour de la fête, tendue d'une fort belle tapiſſerie qui repréſentoit la vie de Charles-Quint, & ſur une des piéces de laquelle étoit repréſentée la priſe de François premier, à la bataille de Pavie; ne pouvant ſouffrir une choſe qui leur ſembloit une inſulte à la Nation, ils arracherent cette piéce du lieu où elle étoit, & la furent brûler au même tems, au milieu de la Place Navonne. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'en plaignit au Saint Pere; mais ce ſage Pape lui répondit: «Pourquoi

» renouvellez-vous la mémoire
» d'une hiſtoire comme celle-là?» 1646
& il n'en fut autre choſe.

On pourroit citer beaucoup d'autres exemples ſemblables; mais je ne veux plus alléguer que celui du Commandeur de Sillery, frere de M. le Chancelier; parce qu'ayant l'honneur de lui appartenir à titre de parenté, j'y dois prendre plus d'intérêt qu'aux autres, & que j'ai appris cette hiſtoire de M. d'Angers qui en a été témoin occulaire. Elle arriva en l'année 1624, ſous le Pape Grégoire XV. Le Commandeur qui étoit Ambaſſadeur de France auprès de lui, avoit envoyé demander audience à la Ducheſſe de

Fiano, belle-ſœur du Pape, &
1646 on la lui avoit accordée ſur le ſoir, parce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui l'avoit auſſi envoyé demander le premier, devoit avoir la ſienne de bonne heure après dîné. On ſuppoſoit, & avec raiſon, que ſa viſite ſeroit faite bien auparavant l'heure qu'on avoit marquée au Commandeur. Cependant comme ces Meſſieurs les Eſpagnols croyent devoir faire toutes choſes avec gravité, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne alla ſi tard chez cette Princeſſe, qu'il y étoit encore quand le Commandeur de Sillery y arriva, préciſément à l'heure qu'on lui avoit donnée : on lui dit que l'Ambaſſadeur

d'Eſpagne étoit avec Madame la Ducheſſe de Fiano, il répondit, qu'il n'importoit pas, & qu'il n'y monteroit pas moins. Il demanda ſon épée à ſon Ecuyer, & dit à Luzarche ſon maître de chambre, de prendre garde à bien placer ſon fauteuil où il devoit être, & du reſte qu'on le laiſſât faire, qu'il s'en démêleroit bien. Cependant les gens de la Ducheſſe de Fiano lui étant allés dire que l'Ambaſſadeur de France montoit : cette Princeſſe voyant bien qu'il pourroit arriver du vacarme, pria celui d'Eſpagne de ſe retirer, & de conſidérer que c'étoit lui qui avoit cauſé cet embarras par le retardement de ſa viſite. Il ſortit 1646

tout bouffi de colère de ce qu'il
1646 lui falloit céder la place ; mais il n'en fit pas moins les cérémonies ordinaires qui ſe paſſent entre les Ambaſſadeurs, quand ils ſe rencontrent dans la ſalle.

Revenons à l'état de nos affaires à Rome quand nous y arrivâmes. Le ſeul Cardinal Grimaldi en prenoit le ſoin, & on peut dire qu'il les ſoutenoit avec une fermeté admirable. Nous avions bien un autre Cardinal François, ſçavoir le Cardinal de Valançay; mais il n'étoit raccommodé que depuis fort peu de tems avec la Cour, à laquelle il s'étoit mis mal, parce qu'il s'étoit fait Cardinal ſans ſa participation. On

Digitized by Google

peut bien dire qu'il s'étoit fait lui-même Cardinal, & il le fit d'une 1646
manière assez adroite qu'on sera peut-être bien aise de sçavoir. Dans la guerre que le Pape Urbain avoit eue avec le Duc de Parme pour la Principauté de Castro, le Bailli de Valancay, qui avoit eu un Commandement considérable dans les armées de l'Eglise, y avoit servi utilement Sa Sainteté. Il en méritoit récompense; & le Pape qui se piquoit d'être généreux, ne vouloit pas qu'on lui pût reprocher d'avoir manqué à lui en donner des marques. On lui en proposa plusieurs qu'il refusa toutes. On lui voulut donner de l'argent; on le tenta

par des préſens, il demeura ferme
1646 dans ſes refus, étant trop payé, diſoit-il, des ſervices qu'il avoit été aſſez heureux de rendre à la ſainte Egliſe, par les bonnes graces du Pape, dont il ne prétendoit rien de plus. Cela donnoit du chagrin à Sa Sainteté qui ayant enfin dit un jour en préſence de quelqnes-uns de ſes confidens: « Mais, que ferons-» nous donc enfin du Bailli de » Valançay? Faut-il que nous de» meurions ingrats envers lui? » Un de ceux qui l'écoutoient, peut-être inſtruit de ce qu'il devoit dire: « Votre Sainteté eſt » bien embarraſſée, lui dit-il, » qu'Elle le faſſe Cardinal. Vrai-

ment

» ment vous avez raiſon, répon-
» dit le Pape. » Et la choſe s'exé- 1646
cuta ainſi. Ce nouveau Cardinal revint quelque tems après en France; mais le Roi qui n'étoit pas content de ſa conduite envoya M. de... lui défendre de venir à la Cour, & lui ordonner de ſortir en vingt-quatre heures de Paris, & dans huit jours de ſes Etats. Ce Seigneur, par mépriſe ou autrement, fit une tranſpoſition un peu ridicule de ces huit jours, & de ces vingt-quatre heures, ce qui donna occaſion à ce mot piquant du Cardinal, & fort conforme à ſon génie qui n'épargnoit perſonne: « Qu'il ne pouvoit pas dou-
» ter que Sa Majeſté ne voulût

» qu'il s'en retournât en diligence,
1646 » puiſqu'il lui avoit envoyé pour
» cela le meilleur cheval de ſon
» Royaume. »

D'abord que M. de S. Nicolas fut arrivé, il fut voir le Cardinal Grimaldi, & enſuite le Cardinal de Valançay, & ils réſolurent entr'eux qu'il ne témoigneroit aucun empreſſement de voir le Pape.

Les choſes étoient en cet état quand M. le Cardinal d'Eſt revint de Modène, avec un train conforme à un Prince de la Maiſon d'Eſt, & de plus Protecteur de la France. Les Eſpagnols virent avec beaucoup de chagrin ôter les armes d'Eſpagne de deſſus la

porte de ſon Palais, pour mettre celles de France en leur place, & croyant qu'il y alloit de l'honneur de leur Roi & de l'Empereur que ce Prince avoit autrefois ſervi dans la guerre, ils réſolurent de lui donner avec éclat des marques de leur reſſentiment. L'occaſion s'en préſenta tout à propos, par l'arrivée de l'Amirante de Caſtille qui ſortoit de la Viceroyauté de Naples. Il fut réſolu entre les Miniſtres Eſpagnols qu'il ne viſiteroit point le Cardinal d'Eſt, & même qu'il ne feroit point arrêter ſon carroſſe devant lui, s'il le rencontroit par les rues, ce qui eſt un affront inſigne en ce pays-là. Le Cardinal en étant averti, réſo- 1646

lut de ſon côté de ſe faire rendre
1646 ce qui lui étoit dû. L'honneur de la France ſe trouvoit auſſi intéreſſé avec le ſien ; de ſorte qu'on vit tout ce qu'il y avoit de François dans Rome ſe rendre auprès de cette Eminence, & en peu de tems tout le monde prendre parti dans cette fameuſe querelle. Les Eſpagnols firent venir des ſoldats du royaume de Naples. Le Cardinal en fit venir de Modêne : & il ſe trouva que ces deux Partis étoient plus puiſſans dans Rome que le Pape même, qui comme dans une eſpèce de létargie, regardoit tout cela ſans y prendre part, parce qu'il eſpéroit peut-être, que notre parti comme le

plus foible, pourroit être accablé par le nombre. Mais il en alla autrement ; car après force allées & venues de quelques médiateurs officieux qui ne produiſirent rien, le Cardinal d'Eſt réſolut enfin d'aller chercher l'Amirante, & de l'obliger de s'arrêter devant lui, en quelque maniere que ce fût. C'eſt pourquoi ayant été averti par ſes eſpions qu'il étoit parti de ſon Palais pour aller faire quelques viſites, il monta dans ſon carroſſe avec les Cardinaux Grimaldi & de Valançay, & l'Abbé de Saint Nicolas. Ce qu'il y avoit de François un peu conſidérables le ſuivoient dans d'autres carroſſes ; & tout cela étoit pré- 1646

cédé & ſuivi de deux ou trois
1646 cent eſtafiers en deuil : car le Cardinal le portoit alors. C'étoient plutôt autant de ſoldats armés de mouſquetons & de piſtolets ſous leurs manteaux. On menoit un cheval de main du Cardinal de Valançay derriere le carroſſe, ce qui faiſoit bien parler les Romains qui ſont en poſſeſſion, comme chacun ſçait, de raiſonner ſur toutes choſes. On avoit quelques gens devant à la découverte. Nous marchâmes ainſi en bon ordre droit à la rencontre de l'Amirante, mais il ne nous donna pas la peine de le défaire, ſes gens s'étant défaits eux-mêmes. Sur l'avis qu'ils eurent

que nous étions proches, une ſi grande terreur les ſaiſit, que 1646
jettant leurs armes dans les rues & par les ſoupiraux des caves, ils s'enfuirent honteuſement, abandonnant les Miniſtres Eſpagnols qui ne délibérerent pas à regagner leur logis, un peu plus vîte qu'il ne convenoit à la gravité de la Nation. Pour nous, nous fîmes notre tour fort paiſiblement, avec les applaudiſſemens qu'on donne aux vainqueurs. On ne parloit d'autre choſe dans Rome que de la fermeté du Cardinal d'Eſt & de la foibleſſe de l'Amirante: & il y eut des Italiens qui dirent à des Eſpagnols, les accuſant de s'être

commis mal à propos : **Non ſapete voi, ch'i Franceſi vanno à la morte, come s'haveſſero da reſuſcitare l'altro giorno* ? Cependant le grand bruit de cet incident réveilla le Pape, malgré qu'il en eût. Le Marquis del Buffalo, Capitaine de ſes Cuiraſſiers, fit des propoſitions d'accommodement de la part de Sa Sainteté. Enfin la choſe fut ajuſtée, par les ſoins du Prince Gallicano, & les conditions furent que le Pape accommoderoit lui-même les Parties ; que l'Amirante déclareroit n'avoir jamais eu intention de faire injure au Cardinal d'Eſt ; qu'enſuite il l'iroit viſiter, lui en-

1646

* Cela ſignifie : « Ne ſçavez-vous pas que » les François vont à la mort, comme s'ils » devoient reſſuſciter le lendemain ? »

voyant demander audience, ſelon la coutume ; que le Cardinal lui rendroit ſa viſite, & que dans les devoirs de civilité on obſerveroit ce qui a coutume de les accompagner. La choſe fut ainſi exécutée, & il faiſoit beau voir aſſurément la maniere dont ſe fit cette premiere viſite. L'Amirante monta l'eſcalier au milieu d'une double haye de ces eſtafiers dont j'ai parlé, que l'on appelloit *les Bandes noires*. Il fut conduit enſuite par quatre ou cinq ſalles ou chambres pleines de monde, à l'appartement du Cardinal d'Eſt. L'entrevûe ſe fit avec des viſages bien différens, le Cardinal y faiſant éclater une certaine ſérénité 1646

accompagnée d'honnêteté & de
1646 modeſtie, l'Amirante ayant une mine triſte & abbatue, qui en vérité faiſoit pitié.

Monſieur de Saint Nicolas fut quelques mois ſans aller à l'audience du Pape, qui paroiſſoit toujours fort contraire à ce que nous ſouhaitions de lui. On eut même un avis que Sa Sainteté continuant dans ſon averſion pour les Barberins, avoit réſolu de ſe ſaiſir du Palais du Cardinal Antoine aux quatre fontaines, ce qui fit réſoudre que les Miniſtres de France iroient s'y loger; & en effet le Cardinal Grimaldi, l'Abbé de Saint Nicolas & le bonhomme M. Gueffier, Réſident

perpétuel s'y établirent, ce qui rompit les meſures des Conſeillers du Pape. 1646.

Enfin notre armée navale paroiſſant dans les mers d'Italie, ayant pris Piombine, & s'étant attachée au ſiége d'Orbitelle, Sa Sainteté parut un peu plus traitable; & M. de Saint Nicolas commença à trouver moins de difficultés dans la négociation qu'il avoit entamée avec elle quelques jours auparavant, par l'entremiſe des Ambaſſadeurs de Veniſe.

Quelques tems après il fut réſolu qu'il ſe rendroit auprès du Prince Thomas qui avoit levé le ſiége devant Orbitelle; c'étoit dans les plus grandes chaleurs de

l'été que les Italiens croyent
1646 mortelles à ceux qui ſortent de Rome pour y revenir dans cette ſaiſon. Nous allâmes, ne marchant que de nuit, juſqu'à Valentana, dans l'Etat de Caſtro. Nous y trouvâmes un frere du Cardinal Grimaldi malade, & revenant de ce malheureux ſiége : nous y apprîmes que le Prince Thomas s'étoit r'embarqué. Le Duc de Brézé qui comme Amiral commandoit notre armée navale fut emporté d'un coup de canon ſur ſon bord pendant cette expédition. C'étoit un jeune homme de grande eſpérance & d'un grand mérite : il avoit toutes les bonnes qualités du Maréchal de

Brézé ſon pere, ſans en avoir les défauts. Sa mort fut alors regardée comme une grande perte. Mais ce fut peut-être un coup de la Providence qui veilloit au ſalut de l'Etat ; car étant beau-frere de M. le Prince, il auroit pû faire beaucoup de mal s'il avoit ſuivi ſon parti dans la guerre civile, comme il y a toute apparence qu'il l'auroit fait. 1646

Nous retournâmes donc à Rome avec un peu de mortification de ce qui réjouiſſoit les Eſpagnols & le Palais. Mais nous ne fûmes pas long-tems dans ce chagrin ; les Maréchaux de la Meilleraye & du Pleſſis ayant été renvoyés avec l'armée navale, pour former quel-

que nouvelle entrepriſe, ils deſ-
1646 cendirent en l'iſle d'Elbe, & firent le ſiége de Porto-longone. Le Maréchal de la Meilleraye voulut lui-même reconnoître la Place ; & comme il étoit fort tourmenté de la goutte, il ſe fit mettre ſur un bidet pour faire le tour de la Place ; mais ne pouvant ainſi approcher aſſez près à ſon gré à cauſe des rochers, il mit pied à terre ; & oubliant l'état où il étoit, il ſe traîna au commencement, & enfin s'en revint marchant fort bien, tant la paſſion pour les choſes que nous pourſuivons a de force, & ſe rend maîtreſſe des plus grands obſtacles.

Comme il étoit néceſſaire de

ménager l'eſprit du Grand Duc dans cette conjoncture, on manda à M. de Saint Nicolas de ſe rendre auprès de lui, mais de n'y arriver que quand l'armée ſeroit devant Porto-longone. Il prit congé du Pape, ſous prétexte de quelque incommodité qui l'obligeoit d'aller chercher du ſoulagement aux bains de ſaint Cachan, ſur les frontieres des Etats de Florence. Nous nous arrêtâmes à Radicofani, & fûmes onze jours à y obſerver les vents qui étoient toujours contraires à notre flotte. Radicofani eſt une montagne fort haute ſur les confins des Etats du Grand Duc, qui a une fortereſſe avec un aſſez gros Bourg. Un peu 1646

1646 plus bas ſur le grand chemin, il y a une fort belle hôtellerie, & vis-à-vis une fontaine, que le Grand Duc a fait bâtir pour la commodité des voyageurs, & dont il tire un aſſez bon revenu. On peut s'imaginer avec quel plaiſir nous fûmes ſi long-tems en un lieu dont on pouvoit être ennuyé au bout d'un quart d'heure; ſi nous euſſions été d'humeur à nous appliquer aux ſecrets de la nature, nous euſſions pû examiner à notre aiſe de quelle maniere ſe forment les brouillards que nous voyions dix fois par jour s'élever de la vallée juſqu'à nous, & enſuite ſe perdre en l'air en montant au-deſſus de nous. D'autres

tres gens peut-être auſſi oiſifs que nous en ce beau ſéjour, ayant fait la même obſervation, avoient écrit ſur une muraille de cette maiſon, ces vers que je trouvai aſſez raiſonnables: 1646

* Sapete, ſer Chriſtophano;
Perche dell' alto monte
Chiamato il Redicofano
Speſſo nebia fumoſa arma la fronte?
La cauſa è manifeſta:
Chi ſtà sù le grandezze, hà fumo in teſta.

* *Sçavez-vous pourquoi la cime de cette montagne eſt ſi ſouvent couverte d'un brouillard épais & fumant? La cauſe en eſt manifeſte: Quiconque eſt placé au faîte de la grandeur, a la tête remplie de fumée.*

1646 Le plus grand divertiſſement que j'y eus, fut celui d'entendre un dialogue d'un Voiturin avec le bon homme Luzarche, qui étoit le Maître de chambre ordinaire de tous nos Ambaſſadeurs à Rome, & qui faiſoit la même fonction auprès de M. l'Abbé de S. Nicolas. Comme il étoit aſſis à la porte du logis, il vit venir ce Voiturin avec ſon âne qu'il avoit entrepris de faire boire à la fontaine, mais l'âne n'y vouloit point entendre; ce qui fit une grande conteſtation entr'eux. Enfin Luzarche en riant demanda à cet homme, s'il ne ſçavoit pas encore qu'on ne peut faire boire un âne s'il n'a ſoif. « *Ah! Signor*, répon-

dit-il, *bisogna ben che beva, perche se non beve què, non bevera sin à do-* 1646
mattina. « Il faut bien qu'il boive, » car autrement il ne boira pas juſ- » qu'à demain matin ». C'eſt un grand malheur qu'un âne ne veuille point entendre raiſon ; mais il y en a bien d'autres que celui-là par le monde.

Pendant notre ſéjour à Radicofani, nous fûmes en poſte à Saint Cachan qui n'en eſt qu'à quatre ou cinq lieues, voir le Prince Caſimir de Pologne, qui de Jéſuite avoit été fait Cardinal depuis peu de tems. Nous le trouvâmes dans un aſſez plaiſant habit pour un Jéſuite & un Cardinal : il étoit en juſte-au-corps noir, avec un cha-

peau gris & des plumes noires.
1646 Cela nous ſurprit d'autant plus que nous n'avions pas encore perdu l'idée de ſa robe de Jéſuite dans laquelle nous l'avions vû peu auparavant à Freſcati, où M. de Saint Nicolas l'étoit allé trouver, le jour même qu'il fut fait Cardinal, & lui avoit préſenté de la part du Roi un carroſſe à ſix chevaux, pour premier meuble de ſon équipage. Ce fut dans ce même tems qu'il lui propoſa M. Bartet pour Sécretaire François; & on peut dire que par-là il fut l'auteur de ſa fortune. La France ne tira pas grand avantage d'avoir ce Prince de ſon parti; car, comme il vouloit être traité d'Alteſſe, au

lieu d'Eminence, & qu'il ne le put obtenir, il prit bientôt après le chemin de Pologne, où une plus grande fortune l'attendoit. 1646

Enfin les vents s'étant rendus favorables nous tirerent de notre ennuyeuſe montagne, & nous pouſſerent à Florence, en même tems que notre flotte à Portolongone. Nous y demeurâmes pendant tout le ſiége avec beaucoup de ſatisfaction. On ne peut rien imaginer de plus honnête & de plus commode que la maniere dont le Grand Duc & les Princes ſes freres en uſoient avec nous. Je parle des Princes Matthias & Leopold, car pour le Cardinal Jean Carle, comme il étoit Gé-

néral des galères d'Eſpagne, il
1646 n'étoit pas alors en cette Cour. Ce fut un avantage pour nous ; car il étoit tout-puiſſant ſur l'eſprit du Duc ſon frere, juſques-là qu'on diſoit que pour ſes intérêts particuliers, il lui avoit mis dans l'eſprit qu'il y alloit de ſa vie s'il couchoit avec Madame la Grand' Ducheſſe, dont il n'avoit qu'un fils unique, qui eſt le Grand Duc d'aujourd'hui. C'étoit une fort belle Princeſſe, héritiere du dernier Duc d'Urbain, & qui aimoit notre nation. Elle avoit conſervé une grande correſpondance avec Mademoiſelle de Guiſe, depuis le ſéjour que celle-ci avoit fait à Florence ; & elle étoit le plus

ſouvent habillée à la Françoiſe, ſelon les modes que cette Princeſſe avoit ſoin de lui envoyer de Paris. Le Grand Duc connoiſſoit ſon mérite, & avoit beaucoup d'amour pour elle; mais craignant encore plus pour ſa ſanté, il évitoit qu'on les laiſſât ſeuls, témoignant une égale foibleſſe pour ſa ſanté & pour ſon amour; mais on peut dire qu'il étoit eſclave de la premiere. Je l'ai vû ſe promener dans ſa chambre au milieu de deux grands thermomètres, ſur leſquels il avoit continuellement les yeux attachés, & s'ôter, & ſe remettre des calotes dont il avoit toujours cinq ou ſix à la main, ſelon les degrés de froid 1646

ou de chaud que ces machines lui
1646 marquoient. C'étoit une choſe aſſez plaiſante à voir ; il n'y a point de Joueur de gobelets qui ſoit plus adroit à les manier, que ce Prince l'étoit à changer ſes calotes.

Cependant le ſiége de Portolongone ſe continuoit avec ſuccès ; & par notre bonne intelligence avec le Grand Duc, nous tirions toutes ſortes de raffraîchiſſemens de ſes Etats. Après que la Place fut priſe, M. le Maréchal de la Meilleraye lui fit un préſent de chevaux, auquel Son Alteſſe répondit avec la même libéralité.

Mon frere qui étoit arrivé à

Rome la veille que nous en étions partis, nous vint retrouver à Florence. Il paſſa quelques jours avec nous, puis il s'en retourna à Caſal, où il étoit Intendant depuis trois ou quatre ans. 1646

Pour nous, nous reprîmes le chemin de Rome, où toutes choſes commencerent à nous être plus favorables. Le Pape s'étoit radouci pour les Barberins ; & pendant notre ſéjour à Florence on avoit obtenu de lui leur grace, leur rétabliſſement & leur retour; ce qui s'exécuta quelques mois après. Sa Sainteté eut cette bonté pour M. de Saint Nicolas, de témoiguer de la peine de ce que ſon abſence l'avoit empêchée de

terminer avec lui cette négocia-
1646 tion. Il l'avoit toujours fort bien traité dans les audiences qu'il lui avoit données ; & quoiqu'ils ne fuſſent pas toujours d'accord, il prenoit plaiſir de s'entretenir avec lui. Il ne lui diſoit jamais rien de fâcheux ; mais comme c'étoit un eſprit extrêmement adroit, lorſqu'il ſe voyoit quelquefois preſſé ſur des choſes qu'il n'avoit pas envie de faire, il détournoit la converſation, en lui contant quelques hiſtoires qu'il faiſoit venir à propos, & qui faiſoient inſenſiblement paſſer le reſte du tems de l'audience. Il lui diſoit ſouvent qu'il ne falloit jamais rien précipiter ; & ce fut à cette occaſion qu'il

lui apprit un jour une particularité
conſidérable de la conduite du 1646
Pape Clément VIII, au ſujet de
l'abſolution de Henri IV. Cette
particularité eſt ſçue de peu de
perſonnes, & mérite bien pourtant
d'être conſervée dans l'hiſtoire.
Car, comme ce Pape étoit dans
une grande irréſolution de ce
qu'il devoit faire dans une affaire
ſi importante, craignant d'un côté
de perdre la France, & de l'autre
d'irriter les Eſpagnols, il eut re-
cours à l'artifice pour découvrir
les ſentimens de ceux-ci. Il ſe
ſervit pour cela du Cardinal
Tolet, qui, quoiqu'Eſpagnol,
n'avoit que de bonnes intentions
pour la paix. Ce Cardinal allant

donc un jour voir la Comteſſe de
1646 Benevent, Ambaſſadrice d'Eſpagne, lui dit ſous le dernier ſecret & comme par une confidence toute extraordinaire, que le Pape étoit enfin réſolu de donner l'abſolution au Roi de France. Il ne douta point que cette femme ne révélât le ſecret à ſon mari, & que l'Ambaſſadeur ne dépêchât auſſi-tôt en Eſpagne. Il attendit tout le tems qui lui parut être néceſſaire pour le voyage du courrier & pour ſon retour; & enfin quand il vit qu'il n'entendoit parler de rien, raſſuré ſur le courroux & les reſſentimens des Eſpagnols, il fit la choſe & la déclara. Action autant remplie de pruden-

ce que d'adreſſe, & qu'on peut donner pour un exemple à ſuivre dans de ſemblables occaſions. 1646

Nous vîmes à Rome, cette même année 1646, Madame la Maréchale de Guébriant, qui y arriva le 28 de Juin. Elle revenoit de Pologne où elle avoit été conduire par ordre du Roi, la Reine de Pologne (Marie de Gonzague de Mantoue) avec la qualité d'Ambaſſadrice, ce qui eſt un exemple aſſez rare pour une femme. Elle avoit avec elle Mademoiſelle de Guébriant ſa nièce, fille de la Reine: c'étoit une des beautés de notre Cour. Elle fut logée au Palais des Quatre-fontaines, où toutes les Dames de Rome

la visiterent ; & je me souviens
1646 d'une petite conversation qui se passa entre Mademoiselle de Guébriant, & la Signora Donna Portia Ursini, femme del Signor Pietro Mazarini, pere de M. le Cardinal ; conversation qui, à mon avis, ne servit pas à diminuer les chagrins de cette Dame. Elle entendoit avec plaisir parler de la liberté que les femmes ont en France, & elle ne pouvoit assez s'étonner qu'elles s'en serviſſent si peu à certains usages dont les Dames Italiennes auroient bien mieux sçu profiter. Elle soupiroit en y pensant, se rappellant sur-tout d'avoir été trompée dans l'espérance qu'elle avoit eue d'y devoir

un jour avoir part ; car elle ne
s'étoit réſolue, jeune, bien faite & 1646
de grande naiſſance comme elle
étoit, à épouſer ſon vieux mari,
que dans la vûe de venir en Fran-
ce, & de tirer de grands avanta-
ges de la fortune de ſon beau-fils ;
ou du moins ſi elle demeuroit à
Rome, d'y être dans une grande
conſidération, par la part que ſon
mari auroit aux affaires dont il
étoit fort capable. Cependant elle
n'avoit rien de tout cela, & le
Signor Pietro n'y paroiſſoit que
comme un ſimple Gentilhomme
Romain. Tout le monde étoit aſ-
ſez étonné que M. le Cardinal té-
moignât en faire ſi peu de cas. M.
Mancini ſon beau-frere, & Meſ-

dames ſes ſœurs n'y faiſoient pas
1646 une meilleure figure, toute la participation de cette grande fortune du Cardinal ſemblant être réſervée pour ſes niéces & pour ſes neveux.

L'année ſuivante 1647 fit voir
1647 cette grande révolution de Naples, qui ayant commencé au mois de Juillet par des enfans pour des fruits, finit par la priſon de M. de Guiſe. Je n'entreprends point d'en faire une relation particuliere. Il y en a eu aſſez d'écrites. Je dirai ſeulement qu'avant le commencement de ces mouvemens, quelques Napolitains, & Tonti entr'autres, venoient traiter ſecrétement avec Monſieur l'Abbé

l'Abbé de Saint Nicolas; & leurs propoſitions alloient à demander Monſieur le Prince pour leur Roi. C'eût été le plus grand avantage que la France eût pu recevoir; & ce ſera toujours une tache dans le Miniſtère du Cardinal Mazarin, d'avoir négligé de rendre un ſi grand ſervice à l'Etat, pour ſatisfaire la folle ambition du Cardinal de Sainte Cécile ſon frere, qui s'étoit mis dans la tête de vouloir être Viceroi de ce riche & agréable Royaume. Ceux qui ont connu ces deux freres, ſçavent aſſez le pouvoir qu'avoit le cadet de faire faire ce qu'il lui plaiſoit à ſon aîné, non pas par l'eſtime que celui-ci eût pour lui, 1647

mais parce que le connoiſſant
1647 d'un naturel violent & emporté, il évitoit les occaſions de lui faire faire quelque éclat extravagant, s'il lui eût refuſé ce qu'il vouloit. C'étoit peut-être une prudence; mais le Cardinal de Sainte Cécile ne l'interprétoit qu'à foibleſſe: témoin ce qu'il diſoit à des Officiers de l'armée de Catalogne, lorſqu'il y étoit Intendant. Ceux-ci ſe plaignant un jour du mauvais traitement des troupes, il leur dit: * *Signori, fate rumore, perche mio fratello è un coglione.* Cet homme donc ſi indigne de l'emploi qu'il prétendoit, fit obſ-

*Meſſieurs, faites bien du bruit, vous intimiderez mon poltron de frere.

tacle à la juſte récompenſe que la fortune ſembloit offrir aux grands ſervices de M. le Prince, & fut la cauſe, bien qu'éloignée, des malheurs dont la France fut affligée quelques années après, par les funeſtes diſſenſions qui cauſerent la guerre civile. 1647

Avant que les choſes s'échauffaſſent à Naples & ſe traitaſſent ſecrettement à Rome, M. de Guiſe y étoit arrivé en Décembre 1646. Il étoit encore alors ſi amoureux de Mademoiſelle de Pons, fille de la Reine, que dans le deſſein de l'épouſer, il entreprit de venir lui-même ſolliciter la caſſation de ſon mariage avec la Comteſſe de Boſſu, qu'il

avoit épouſée en Flandres. Mais
1647 ce voyage qui avoit commencé par l'amour, devoit ſe terminer par la guerre, comme on verra dans la ſuite. Ce Prince vint loger dans le même Palais du Cardinal Antoine dans lequel nous étions ; & il faut dire à ſon honneur, qu'en peu de tems il gagna les cœurs de tout le monde par ſes manieres douces & obligeantes. Il témoigna beaucoup de confiance & d'amitié à M. de Saint Nicolas, & me fit l'honneur de me conſidérer plus que je ne méritois. Je ne me défendrai pas d'en avoir été touché, au-delà de ce que je croyois le pouvoir être, dans la conſidéra-

tion des intérêts de ſa maiſon ſi oppoſés à ceux de M. le Prince, auquel M. Arnauld & notre famille étoient particulierement attachés ; mais c'étoit, ce me ſemble, une juſte reconnoiſſance qu'on ne pouvoit refuſer à ſon mérite & à ſes honnêtetés. Cela ne m'empêcha pas toutefois de reſſentir avec chagrin la maligne joie qu'il eut, & qu'il ne put aſſez diſſimuler, quand on reçut à Rome la nouvelle de la retraite de M. le Prince de devant Lérida, laquelle il ne faiſoit enviſager que par ce qu'il y a de fâcheux dans tout ce qui a le nom de retraite ; quoiqu'on puiſſe dire que cette action ne fut pas moins glo- 1647

rieuſe à Monſieur le Prince, que
1647 les batailles qu'il avoit gagnées, étant plus rare de trouver de la prudence que de la valeur dans l'ame d'un jeune héros.

Il arriva en ce tems-là à Rome un certain homme nommé Maiſon-Blanche, qui venoit de Conſtantinople, où il avoit été long-tems Secrétaire de M. de la Haye, notre Ambaſſadeur à la Porte. Je me ſuis étonné cent fois que le ſecret d'une Ambaſſade eût pu être confié à un tel homme, & encore autant de ce que dans les lettres de Voiture, il y en ait d'adreſſées à lui, comme ſi ce Poëte en eût fait quelque cas. Car tout ce qui nous a paru de lui, a été

marqué au ſceau de l'extravagance & de la folie. En ſes habits, 1646
qu'il ne manquoit point d'étaler en toutes les fêtes publiques, on l'eût pris pour un Charlatan ou pour un arracheur de dents. En ſes paſſions, il étoit vain juſqu'à être ridicule. Il eut par-là qu'il lui ſeroit beau d'être rival de M. de Guiſe, qui voyoit alors la Nina Barcarola, une des plus fameuſes courtiſanes de Rome, mais qui étoit auſſi honnête qu'on le peut être en ce métier-là. Auſſi ne l'exerçoit-elle que pour quelques amis particuliers ; & ſa maiſon étoit ouverte à tous les honnêtes gens qui y alloient ſeulement chercher la muſique, parce qu'elle

chantoit admirablement. Ce ga-
1647 lant homme entreprit donc de lui plaire, & fit mille folies pour y parvenir. La Nine s'en divertiſſoit avec Monſieur de Guiſe qui enfin voulut en avoir le plaiſir tout entier. Il lui fit donner une aſſignation par cette femme, mais avec toutes les cérémonies d'une véritable bonne fortune : elle lui marquoit les difficultés qu'elle auroit à ſe dérober à M. de Guiſe pour le ſatisfaire ; & pour concluſion, elle lui diſoit de ſe trouver en un certain lieu, qu'elle lui enverroit une de ſes femmes pour le conduire où elle l'attendroit, ſans autre lumière que celle de leurs feux, pour tromper les yeux

de ſes argus. Le ſoir venu, toutes choſes s'exécutent comme elles avoient été projettées. Maiſon-Blanche ſe couche auprès de ſa belle; mais à peine y étoit-il, que M. de Guiſe avec la Nina fort parée entre dans la chambre, deux Pages marchant devant lui avec des flambeaux; & tirant les rideaux du lit, on vit le plus ridicule ſpectacle du monde, Maiſon-Blanche entre les bras d'une des plus hideuſes vieilles qu'on eût pu choiſir dans Rome, qui abonde en ces ſortes de créatures. Si les ris furent grands d'un côté, la confuſion le fut de l'autre, autant qu'on ſe le peut imaginer. Enfin cet Adonis s'étant démêlé 1647

avec peine des embraſſemens de
1647 ſa Déeſſe, s'enfuit tout nud de cette maiſon, comme s'il eût eu le diable à ſes trouſſes. Cet acte de comédie fut bien-tôt ſuivi d'un autre qui ne fut guères moins plaiſant. Comme cette piéce fut ſçue de tout le monde, chacun prit la liberté de s'en divertir, entr'autres un certain Gaſcon, nommé Saint-Amant, qui avoit une antipathie mortelle contre Maiſon-Blanche. Celui-ci donc enragé des railleries qu'on lui faiſoit ſur ſon aventure, réſolut de décharger ſa colère ſur S. Amant, & lui fit dire qu'il le vouloit voir l'épée à la main. Ils choiſirent pour champ de bataille *la Strada*

dè Condotti. C'eſt une rue qui vient de la rue du Cours, & ſe termine à la Place d'Eſpagne, n'ayant de longueur que celle d'une juſte carriere. Jamais combat ne fut plus burleſque, ni moins ſanglant. Les deux champions mirent l'épée à la main, chacun à un bout de la rue, & s'avancerent au petit pas l'un contre l'autre, avec des cris menaçans ; mais qui ne produiſirent autre choſe que de réveiller les Bourgeois, qui ſortant des boutiques avec ce que chacun trouva ſous ſa main, ſéparerent les combattans à grands coups de gaules, & mirent fin à la bataille avant qu'elle eût été commencée. Ce conte qui 1647

eſt pourtant véritable, pourra ſer-
1647 vir à délaſſer l'eſprit, qu'une lecture toujours ſérieuſe pourroit à la fin fatiguer.

Mais revenons à l'hiſtoire; & avant de rentrer dans la ſuite de celle de Naples dont nous avions à parler, rapportons un trait aſſez curieux de celle du dernier ſiécle, que j'ai appris à Rome, de Monſieur de Guiſe même. Comme il ne ſe lit, que je ſçache, en aucun de nos Hiſtoriens, il y a aſſez d'apparence que c'eſt une de ces traditions qui ſe conſervent dans les familles. Ce fut en une promenade où M. de Guiſe m'avoit fait l'honneur de vouloir que je l'accompagnaſſe,

que la converſation s'étant tour-
née ſur les extrêmes réſolutions 1647
qu'on eſt obligé de prendre en certaines rencontres inopinées ; il me conta que Monſieur ſon grand-pere, Henri de Lorraine, ce grand & infortuné Duc de Guiſe, étant un jour au bal chez la Reine, & danſant avec une Dame de la Cour, avec laquelle il n'étoit pas mal ; elle lui dit ſans qu'on s'en apperçût : « Vrai-
» ment, il vous fait beau voir vous
» amuſer ici à danſer, pendant
» qu'on vous enlève Meaux ». Il ſçut d'elle en peu de paroles l'entrepriſe qu'on faiſoit contre lui; & ſans faire ſemblant de rien, il commanda à ſon Ecuyer d'aller

à l'Hôtel de Guiſe, & de l'atten-
1647 dre avec un cheval turc, capable de faire une grande diligence. Il acheva le bal comme ſi de rien n'eût été; & après s'être mis au lit & avoir congédié tout le monde, il ſe r'habilla auſſi-tôt, & ſortant par un eſcalier dérobé, il ſe rendit à la petite porte de l'Hôtel de Guiſe où ſon Ecuyer l'attendoit. Il partit avec lui ſeul, & fit une telle diligence, qu'il arriva à Meaux à porte ouvrante. Il pouſſe d'abord dans la barriere; & ne voyant plus de ſes gens au corps de garde, il demanda audacieuſement où étoient tels & tels Officiers, & commande qu'on les lui amene. Il s'élève

un murmure confus parmi ces soldats : le Bourgeois entendant dire que M. de Guiſe étoit arrivé le ſuit en foule juſqu'à la grande Place, où s'étant arrêté il harangue le Peuple ; il fait mettre les armes bas à ceux qui les avoient priſes contre lui ; il rétablit ceux de ſon parti quon avoit empriſonnés : & enfin il parla & il menaça avec tant de fierté, qu'il jetta l'épouvante dans tous les eſprits ; & après avoir remis toutes choſes au premier état, avec la même diligence qu'il avoit faite, il ſe trouva le même jour au dîné du Roi, comme s'il n'eût bougé de Paris. On ne verra peut-être en aucune hiſtoire, ni une réſolution 1647

1647 plus hardie, ni une exécution plus heureuſe, ni une audace plus achevée.

M. le Marquis de Fontenay-Mareuil fut dans cette même année 1647 renvoyé à Rome pour la ſeconde fois, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & y arriva au mois de Mai. Monſieur l'Abbé de Saint Nicolas n'auroit pas pu en ſouhaiter un autre, quand on lui en auroit donné le choix ; puiſqu'outre la parenté aſſez proche qui étoit entr'eux, il étoit ſon ami de longue-main. Leur intelligence parut la plus grande du monde au commencement. M. de Saint-Nicolas ne lui céla rien de tout ce qu'il

qu'il avoit négocié juſqu'alors. Cependant comme M. de Fontenay vit que ceux qui avoient accoutumé de traiter avec lui continuoient de s'y adreſſer, & que du côté de la Cour, Monſieur de Saint Nicolas avoit ordre d'entretenir les mêmes commerces, il en conçut une ſi furieuſe jalouſie, qu'il s'éloigna peu à peu de lui, & vint enſuite à lui rendre tous les mauvais offices qu'il lui fut poſſible, à quoi pourtant il ne réuſſit pas, la conduite de M. de Saint Nicolas ayant toujours été approuvée. 1647

Cependant les Napolitains qui après la mort de Maſaniello, le premier chef de la révolte,

avoient donné le commandement
1647 à Gennaro-Anneſe, qui n'étoit qu'un ſimple Armurier, prévoyant bien que leur parti ne pourroit pas ſubſiſter, s'ils n'avoient quelque puiſſant appui, renouvelloient ſans ceſſe leurs inſtances auprès du Roi, pour qu'il les prît en ſa protection, & qu'il donnât un chef à leur nouvelle République. Enfin voyant qu'on ne ſe déterminoit point à la Cour; & trouvant ſur les lieux M. de Guiſe, qui d'ailleurs ne manqua pas de s'aider, ils le demanderent avec empreſſement, & on le leur accorda.

La conjoncture des affaires ne demandoit pas de retardement.

Ce Prince que ſon ambition preſ-
ſoit encore davantage, fut bien- 1647
tôt prêt à partir avec quelques Gentilshommes de ſa maiſon, du nombre deſquels étoit M. le Chevalier de Forbin, & avec quelques autres François qui furent bien aiſes d'aller chercher fortune avec lui.

Parmi ceux-ci étoit M. de Cériſantes, homme d'eſprit & de belles-lettres, qui n'étant fils que d'un Médecin de Saumur, s'étoit élevé juſqu'à être Réſident auprès de la Reine Chriſtine de Suede. Il eſt vrai qu'il ſe piquoit de grande nobleſſe, & que portant le nom de Duncan, il ſe faiſoit deſcendre d'une illuſtre Maiſon

1647 d'Ecoſſe. Soit que cela fût vrai, ou qu'il ne le fût pas, il étoit auſſi audacieux que s'il eût été ce qu'il ſe diſoit être : & il le fut au point qu'étant Réſident de Suede en France, il fit appeller Monſieur de Candalle ſur quelque différend qu'il eut avec lui. Cette affaire & quelques autres auſſi mauvaiſes, l'ayant depuis mis en état de ne ſçavoir plus où donner de la tête, il étoit venu à Rome comme par une eſpèce de déſeſpoir ; & cette occaſion de Naples étant fort bonne pour un homme ruiné, & qui de plus avoit une ambition déméſurée, avec une fort bonne opinion de lui-même, il offrit ſon ſervice à Monſieur de Guiſe

qui n'en refuſoit de perſonne.

Celui qui le gouvernoit alors, 1647
& qui avoit tout pouvoir ſur ſa maiſon étoit le Baron de Modêne, homme de mérite aſſurément, s'il n'eût point corrompu par ſes débauches les belles qualités de ſon eſprit. Il faiſoit d'auſſi beaux vers qu'homme de France, & il me montra un jour quelque choſe d'une Ode, où il faiſoit voir la différence de l'ancienne Rome avec la moderne. Cette Ode méritoit bien, ſelon moi, l'eſtime publique : on en jugera par cette Stance qui m'eſt demeurée imprimée dans la mémoire.

1647

Rome n'a plus cette beauté
Qui charma Céſar & Pompée,
Et qui leur fit tirer l'épée
Pour captiver ſa liberté :
Elle n'a plus cette fortune,
Qu'elle avoit au tems que Neptune
A ſon Tibre faiſoit la cour ;
Et que cette Reine féconde
En mettant mille enfans au jour
Donnoit mille maîtres au monde.

Cet homme eut les premiers emplois à Naples auprès de M. de Guiſe ; mais il fut bientôt diſgracié pour des cauſes qu'on n'a pas bien ſçues. Il a tâché de ſe juſtifier dans des Mémoires, *Des troubles de Naples*, qu'il a fait imprimer étant en France, où il

revint après beaucoup de misères, & où par une continuation des déſordres de ſa vie, il épouſa en ſecondes nôces la ſœur de la Bejar, fameuſe Comédienne. Il avoit été marié, étant encore jeune, à la Douairiere de Lavardin, mere de feu M. l'Evêque du Mans. Il en avoit eu un fils qui eſt mort auſſi-bien que le pere. 1647

Le jour du départ de Monſieur de Guiſe étant pris, Monſieur de Fontenay & M. de S. Nicolas qui n'étoient pas encore brouillés, le conduiſirent à quelques milles de Rome. Il étoit dans la meilleure humeur du monde, raillant avec ces Meſſieurs des grands

exploits qu'il alloit faire. « Car
1647 » enfin, Meſſieurs, leur dit-il, » tout eſt Romain en cette expé- » dition, juſqu'au nom de Céri- » ſantes ».

On voit dans ſes Mémoires une très-belle relation de ce qu'il fit à Naples; & bien que ſon paſſage dans des felouques, au travers de l'armée d'Eſpagne ſemble quelque choſe de fabuleux; on peut dire que ſes Mémoires ſeroient exactement véritables, ſi toutes les choſes qu'il rapporte l'étoient autant que cette action. Il fut reçu à Naples comme un Dieu échappé des flots, ou plutôt comme vainqueur des vents & de la mer, qui ſembloient avoi

conſpiré d'abîmer ſa petite flotte. Il ſçut parfaitement ménager l'eſprit de ce peuple : il s'accommoda à leur langue & à leurs coutumes ; & il eſt certain qu'il ſe ſeroit établi en ce Royaume, ſi, content d'en être Viceroi pour la France, ſon ambition ne l'eût point porté à s'en vouloir faire Roi. Il fut quelque tems ſans rien témoigner de ſes deſſeins ; mais quand après quelques heureux ſuccès, il crut ſes affaires affermies, il commença à dévoiler ſes projets : il écrivit à la Reine en Napolitain; il prit la couronne fleurdeliſée ſur ſes armes, telle que l'avoient porté autrefois les anciens Rois de Sicile. Il fit de grandes deman- 1647

des d'un ton un peu haut : enfin il
1647 donna des ſoupçons qui mirent la Cour en inquiétude : ce qui fut cauſe qu'on ne ſe hâta point de lui envoyer les ſecours qu'il demandoit.

Comme on n'avoit perſonne de confiance auprès de lui, on réſolut d'y envoyer Monſieur de Saint Nicolas, auquel il ſembloit qu'il eût quelque croyance. Les ordres pour cette Commiſſion furent adreſſés à Monſieur de Fontenay. Mais cette jalouſie dont j'ai parlé, & qui l'avoit dès lors tout-à-fait éloigné de lui, prenant ſujet de s'irriter par cette marque de confiance de la Cour, lui fit faire une choſe bien hardie,

& qui auroit peut-être mérité punition dans un autre tems. Il retint les Lettres du Roi, ſans en donner aucune connoiſſance à Monſieur de S. Nicolas. Il récrivit à la Cour, alléguant les raiſons qu'il lui plut pour faire honorer un autre de cet emploi. Il croyoit ſans doute par-là ſatisfaire ſon injuſte haine ; mais il obligeoit, ſans y penſer, celui qu'il penſoit deſſervir ; car il le ſauva pour le moins de la priſon d'Eſpagne, où il auroit apparemment tenu compagnie à M. de Guiſe : ſi cependant ceux qui ont connu M. de Saint Nicolas ne penſent pas que ce Miniſtre auroit pû par ſon adreſſe & ſes ſages avis retenir 1647

Monſieur de Guiſe dans les bor-
1647 nes de ſon devoir ; ce qui lui auroit pu faire éviter le malheur qui le priva de ſa liberté, & la France des avantages qu'elle avoit droit d'eſpérer de la conquête de Naples.

Mais ce Prince, par un mal-
1648 heur fort ordinaire à ceux de cette condition, n'avoit auprès de lui que des flatteurs ou des gens intéreſſés qui ne penſoient qu'à faire leurs affaires. S'affermiſſant donc par leurs conſeils dans la réſolution de ſe rendre Maître d'un Peuple qui ne l'avoit reçu que comme Chef, ſous la protection de la France, il donna tant de ſoupçons de ſes deſſeins, qu'enfin les plus

intéreſſés commencerent à y faire réflexion. Il s'étoit déja brouillé avec Gennaro-Anneſe, qui avoit encore ſa cabale parmi le peuple. Cet homme offenſé du mépris de M. de Guiſe ; & voyant bien que de la maniere dont il s'y prenoit, il ſeroit abandonné de la France ; qu'ainſi les affaires iroient en déſordre, & qu'il faudroit retomber entre les mains des Eſpagnols, qui étoient ſans miſéricorde pour ceux qui s'étoient une fois révoltés, penſa à ſe tirer de ce danger, & à mériter ſon pardon en ramenant à l'obéiſſance ceux qui en avoient ſecoué le joug. Il voyoit bien que ce n'étoit pas une choſe tout-à-fait ſure pour lui ; mais enfin le 1648

désir de se venger de Monsieur
1648 de Guise se mettant de la partie, il ferma les yeux à toutes les autres considérations, & ménagea si bien toutes choses, que les Espagnols reprirent le dessus, & défirent enfin M. de Guise qu'ils envoyerent prisonnier en Espagne.

Ces choses se passerent dans cet entre-tems que M. de Fontenay avoit renvoyé à la Cour les dépêches dont j'ai parlé. Monsieur l'Abbé de Saint Nicolas eut la satisfaction de voir qu'on n'y avoit rien changé, malgré les remontrances de l'Ambassadeur.

Il reçut son ordre de se rendre à Naples. Filippo-Valenti, Ban-

quier, qui fourniſſoit à Rome l'argent de France, lui étoit déja venu offrir vingt mille écus pour ce voyage, & il ſe diſpoſoit à partir le lendemain, quand on reçut la nouvelle de la défaite de M. de Guiſe. 1648

J'ai raconté le ſuccès tout de ſuite, mais avant & pendant tout cela il s'étoit fait d'autres négociations, entr'autres celle du retour en France de M. le Duc de Bouillon. Il avoit paſſé quelques années à Rome depuis ſa diſgrace : il y étoit quand nous y arrivâmes ; mais nous y fûmes aſſez long-tems avant que d'obtenir de la Cour la permiſſion de communiquer avec lui. Monſieur

le Cardinal de Valançay qui
1648 étoit de ſes amis avoit ſouvent témoigné à Monſieur de Saint Nicolas l'envie que le Duc avoit de le voir; mais comme les défenſes de la Cour étoient trop poſitives pour qu'on pût y contrevenir, cette Eminence réſolut d'obtenir par ſupercherie ce qu'elle n'avoit pu par la perſuaſion. Ainſi M. de Saint Nicolas étant venu un jour chez Elle, M. de Bouillon qui en avoit été averti ſortit tout d'un coup d'un cabinet, & lui dit fort obligeamment : que puiſqu'il ne vouloit point le voir, il lui devoit pardonner la tromperie qu'il lui avoit faite. Monſieur de Saint Nicolas lui repartit comme

comme un homme qui obéiſſoit à regret aux ordres qu'il avoit, & voulut ſe retirer ; mais le Cardinal s'y oppoſa & lui dit : que cette viſite ne tireroit à aucune conſéquence, & qu'elle ne ſeroit pas même ſçue. Il demeura donc, & ils ſe ſéparerent fort ſatisfaits l'un de l'autre. Cependant M. de Saint Nicolas ayant jugé à propos d'informer M. le Cardinal Mazarin de cet incident, & en ayant pris occaſion de rendre office à Monſieur de Bouillon, on lui permit de le voir. 1648

Monſieur de Bouillon avoit avec lui Madame ſa femme & tous Meſſieurs ſes enfans encore fort jeunes : il étoit *incognitò* à

Rome avec un train honnête,
1648 mais fort modeſte. Sa maiſon étoit un exemple de vertu, peu connue dans cette grande Ville, où l'on peut dire que la piété ne git que dans de vaines apparences : il y vivoit dans une aſſez grande retraite, faiſant peu de viſites & en recevant peu. Mais depuis que nous en eûmes reçu la permiſſion, nous avions ſouvent l'honneur de le voir, & je puis dire n'avoir jamais vû plus de modération & plus de vertu qu'en ces deux illuſtres perſonnes, ſi dignes l'une de l'autre ; ce qui eſt, je crois, le plus grand éloge qu'on en puiſſe faire.

Monſieur de Saint Nicolas

s'appliqua avec toute l'affection qu'il leur devoit, à continuer de leur rendre de bons offices à la Cour, & il eut la ſatisfaction d'y réuſſir pour leur raccommodement. Nous les vîmes partir avec joie, par la part que nous prenions en leurs intérêts, & en même tems avec douleur, de perdre une ſi déſirable compagnie. 1648

A propos de M. de Bouillon, on ne ſera peut-être pas fâché de ſçavoir quelques particularités de ſon empriſonnement à Cazal : je les ai appriſes de témoins oculaires, qui furent même chargés en partie de le conduire à Lyon, en l'année 1642. Il commandoit l'armée du Roi en Piémont, en

1648 ſuite de ſon accommodement avec la Cour, après la bataille de Sedan, & la mort de Monſieur le Comte. Il avoit pour Maréchaux-de-Camp Mrs du Pleſſis-Praſlin, de Caſtellans, & le Colonel Salis, Suiſſe, ſans aucun Lieutenant-général. Monſieur de Caſtellans apporta de la Cour l'ordre de l'arrêter. Il conféra des moyens avec ſes deux Collégues. Il fut réſolu que le Régiment de Normandie qui étoit le premier Régiment de l'armée, iroit ſe ſaiſir de toutes les avenues d'un petit Château où étoit logé M. de Bouillon, à trois lieues de Cazal. La choſe ſe devoit exécuter le lendemain; mais le hazard qui a grande part

en preſque toutes les affaires du monde, fit manquer celle-ci lorſ- 1648
qu'on s'y attendoit le moins. Les ennemis, comme d'intelligence en ſa faveur, attaquerent un de nos quartiers. M. de Bouillon y courut, & rencontra le Régiment de Normandie qui marchoit. Ç'auroit été aſſez pour lui donner quelque ſoupçon, puiſqu'il ne lui en avoit point envoyé d'ordre; mais ſans y faire de réflexion, il crut qu'il marchoit à l'allarme. Cependant les Maréchaux-de-Camp ayant manqué leur coup, crurent ne le devoir pas hazarder une ſeconde fois à l'armée; ils changerent de deſſein, & réſolurent pour cela de

1648 tâcher d'attirer M. de Bouillon dans Cazal, où la choſe ſe pourroit exécuter plus ſurement. Ils firent propoſer dans un Conſeil de guerre qui ſe tint avec lui, pluſieurs entrepriſes que pouvoit faire l'armée, & tournerent ſi bien l'affaire, qu'on y réſolut le ſiége de Pont-d'Eſture. Pour cela il falloit paſſer le Pô, & on ne le pouvoit faire commodément qu'à Cazal. Ils ne douterent point que Monſieur de Bouillon qui n'avoit point encore vû cette Place n'y entrât. La choſe réuſſit comme ils l'avoient eſpéré. Quand M. de Bouillon fut à Cazal, Monſieur de Caſtellans tira à part Monſieur de Couvonges, Gouverneur de

la Place, & lui montra l'ordre du Roi, le chargeant de l'exécuter: 1648
M. de Couvonges mit ordre à toutes choſes; & ſur le ſoir, après avoir promené par-tout M. de Bouillon, l'ayant fait entrer dans ſon cabinet, il lui témoigna avec les plus belles paroles le déplaiſir qu'il reſſentoit de l'ordre qu'il avoit reçu de l'arrêter. Monſieur de Bouillon ſans s'étonner lui dit: que cela ne pouvoit être; qu'il n'avoit rien fait qui eût pu lui attirer la colère du Roi, & lui demanda de voir ſon ordre. Monſieur de Couvonges qui ne l'avoit pas, ſe trouva fort embarraſſé; & par une ſeconde imprudence plus grande que celle qu'il avoit eue

en ne retirant point l'ordre des
1648 mains de Monſieur de Caſtellans, il ſortit promptement pour l'aller chercher, mais avec ſi peu de précaution, que M. de Bouillon ſe ſervant de l'obſcurité, trouva moyen de ſortir; & allant de rue en rue, il ſe ſauva enfin dans un grenier rempli de foin. Il eſt aiſé de s'imaginer le déſeſpoir où entra M. de Couvonges, lorſqu'il s'apperçut de la faute qu'il avoit faite. Il fit donner l'allarme par toute la ville : il fit border tous les remparts par les ſoldats de ſa garniſon : il fit faire une recherche ſi exacte, qu'enfin on trouva le matin Monſieur de Bouillon. On le conduiſit à Pignerol avec

toute l'armée. Il y fut environ deux mois, après quoi on eut ordre de le mener à Lyon. On choisit pour cela la compagnie de Gendarmes de Lesdiguieres, & le Régiment de Dragons d'Arzilliers. Trois Colonels, dont Arziliers étoit un, avec Montpesat & la Cassagne furent commis pour cette escorte que commandoit Monsieur de Castellans, avec vingt-quatre Capitaines d'Infanterie qui marchoient devant & après la litiere où étoit M. de Bouillon avec son Médecin. Les vingt-quatre Capitaines le gardoient à vûe, y en ayant toujours huit avec un Colonel qui veilloient dans sa chambre quand il 1648

étoit couché. Une Brigade de
1648 Gendarmes étoit à la porte de ſa chambre: Monſieur de Caſtellans couchoit dans une autre, & voyoit cette même porte de ſon lit: une autre Brigade de Dragons entouroit le logis & faiſoit la garde. Il fit fort bonne mine les premiers jours, & s'entretenoit avec ſes gardes avec aſſez de gayeté; mais depuis qu'il eut rencontré à Sorges Monſieur de Longueville qui alloit prendre le commandement de l'armée, & avec lequel on lui permit de s'entretenir, il parut triſte & fort chagrin. Monſieur le Cardinal Mazarin ſe trouva à Lyon à ſon arrivée, y ayant été envoyé par

Monſieur le Cardinal de Richelieu. Il flatta fort tous les Officiers qui avoient été employés à cette conduite, & leur fit eſpérer bien des récompenſes, qui furent cependant réduites à huit piſtoles qu'il fit donner à chaque Capitaine, pour retourner rejoindre l'armée. On ſçait aſſez quel fut le ſujet de cette priſon, quelle en fut la ſuite, & en quelles extrémités ſe trouva Madame de Bouillon, entre la néceſſité de rendre Sedan, & la crainte de perdre M. ſon mari. Enfin l'amour l'emporta ſur l'ambition; & elle donna lieu à cette fameuſe date, pour cette année 1642 qu'on lit dans une Epître du petit Scarron. 1648

1648 L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
Et ſans canon la ville de Sedan.

Après que Monſieur de Bouillon fut parti de Rome, au mois de Mai 1647, M. l'Abbé de S. Nicolas prit le Palais qu'il quittoit. Il eſt un des plus agréables de la Ville & des mieux placés, faiſant un des coins des Quatre-fontaines. Nous y fûmes plus d'un an, pendant lequel tems je voyois ſouvent Monſieur le Chevalier del Pozzo, dont le nom vivra éternellement parmi les curieux. Son cabinet étoit toujours ouvert aux honnêtes gens & aux étrangers, qui y trouvoient en raccourci tout ce qu'il y avoit de plus beau à

Rome & dans toute l'Italie. On y voyoit entr'autres choſes un Recueil qu'il avoit fait faire de toutes les eſpèces de citrons & d'oranges que les Italiens comprennent ſous le nom d'*Agrum*. Il les avoit fait peindre en mignature au naturel, avec beaucoup de dépenſe & de ſoin ; & on auroit peine à s'imaginer qu'il y en a d'autant d'eſpèces que nous en avons de poires & de pommes. J'y en ai vû une bien bizarre, c'eſt un citron dans un citron. Il étoit fort gros ; & quand on l'avoit coupé tout alentour d'un pouce d'épais au-deſſous de la chair & du jus que l'on trouvoit comme aux citrons ordinaires, 1648

il ſe préſentoit un autre citron tout
1648 entier, couvert d'une nouvelle écorce; & par rapport au-dedans, abſolument ſemblable au premier. Cet homme ſi digne d'être eſtimé, avoit été Maître de chambre du Pape Urbain VIII; & la voix publique faiſoit un reproche public à ce Pape de n'avoir pas fait Cardinal un ſujet d'un mérite ſi diſtingué, & par les lumières de ſon eſprit, & par l'innocence de ſes mœurs, & par cette civilité engageante qui gagnoit le cœur de tout le monde. Il me détrompa de l'opinion que j'avois qu'un étranger pût apprendre l'Italien, à un point de ne pouvoir être diſtingué d'un naturel du pays; car

lui alléguant un jour qu'un certain Jacobin François, grand Prédicateur en Italien, ſe vantoit d'avoir acquis cette perfection, il me dit avec ſa ſincérité ordinaire, qu'il le pourroit faire accroire à des étrangets comme lui, mais non pas aux Italiens; ce qui me rebuta de m'appliquer davantage à apprendre cette langue, me bornant à l'entendre bien, & à m'expliquer facilement, ſans prétendre à y exceller. 1648

Je voyois auſſi ſouvent le célèbre Peintre M. Pouſſin, qu'on ne ſe pouvoit laſſer d'entendre raiſonner ſur ſon art; dont on peut dire qu'il avoit atteint la perfection, & l'illuſtre M. Mignard,

1648 qu'on jugeoit bien dès-lors ne devoir céder en rien au premier, & que nous voyons aujourd'hui exceller dans toutes les parties de la Peinture, faiſant également admirer dans ſes tableaux & dans ſes portraits tout le deſſein de Raphaël, & tout le coloris du Corrége.

Enfin après bien des inſtances que fit M. de Saint Nicolas à la Cour pour obtenir ſon congé, il reçut une lettre du Roi par laquelle Sa Majeſté lui accordoit la permiſſion de retourner en France, ou de demeurer à Rome pour continuer à la ſervir dans ſes affaires, avec M. de Fontenay, lequel en ce cas auroit ordre de lui

lui communiquer toutes ſes dépêches. Son humeur douce & ennemie des querelles, lui fit prendre le parti du retour; & dans la crainte qu'il eut de recevoir quelque contre-ordre, il ſe mit bientôt en état de partir dans fort peu de jours. J'en aurois eu plus de joie quelques années auparavant, que je n'en eus alors; car il eſt certain qu'au commencement du ſéjour que je fis à Rome, je m'y ennuyai cruellement, après que j'eus employé les premiers jours à ſatisfaire ma curioſité, ſur toutes les belles choſes qu'il y a à voir. Mais ayant contracté depuis des habitudes avec des Romains, je trouvois alors la vie de Rome 1648

assez douce. Je voyois souvent
1648 M. l'Abbé de la Roche-Pozai, qui étoit presque tout Romain, tant il s'étoit fait aux usages & aux coutumes du pays. Monsieur le Chevalier Digby, dont le mérite a été assez connu en France, dans le long séjour qu'il y a fait, à cause de la Religion Catholique, qui l'avoit fait chasser de son pays, & qui étoit alors Ambassadeur à Rome pour la Reine d'Angleterre, contribuoit fort à la satisfaction que je trouvois dans cette Ville, par le plaisir qu'il y avoit de l'entendre discourir de toutes choses, avec une capacité & une lumière admirables. Mais l'amitié que j'avois faite avec Monsieur l'Abbé Capponi, neveu du Cardinal du

même nom, m'y faiſoit paſſer d'agréables heures : c'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, plus ſage qu'on ne l'auroit dû attendre de ſon âge & de la corruption de l'Italie ; & ſes procédés tout-à-fait honnêtes étoient accompagnés de manières douces & engageantes : on en jugera par ce que je vais dire. 1648

J'étois allé prendre congé de lui le jour qui précéda notre départ ; étant entré dans la ſalle, je m'arrêtai à regarder attentivement un grand tableau d'une Magdeleine, qui me frappa les yeux par l'éclat d'un coloris fort beau & fort tendre. Il me trouva dans cette poſture, & me demanda

doucement ſi je le trouvois beau.
1648 Je lui dis qu'il pouvoit s'en être apperçu par l'attention où il m'avoit vû en le regardant. Il ne me dit rien davantage ; mais je fus bien étonné qu'étant revenu le ſoir au logis, je trouvai ce même tableau ſur la table de ma chambre, avec un billet par lequel il me prioit de l'accepter. J'euſſe bien voulu m'en défendre ; mais on m'aſſura ſi ſérieuſement que je ne le pourrois faire ſans l'offenſer en quelque façon, qu'il me fallut le recevoir, & lui en faire mes remercimens par lettre, parce que nous partions le lendemain : ce fut au printems de l'année 1648.

Nous prîmes notre chemin par

Lorette ; & je dirai en paſſant, que j'y éprouvai en ma perſonne ce que j'avois bien ouï dire à d'autres, mais ſans y avoir ajoûté beaucoup de foi, qu'on ne ſçauroit entrer dans cette ſainte Maiſon où a commencé le myſtère adorable de notre ſalut, ſans être ſaiſi d'une ſainte horreur, qui donne des mouvemens tout extraordinaires. J'y fus à confeſſe à un Révérend Pere Jéſuite François ; & il me ſouviendra toute ma vie du zèle de ce bon Pere contre les méchans ; car m'étant accuſé d'avoir battu un Voiturin : « Paſſez, » paſſez, me dit-il, il n'y a pas » grand mal à cela, ce ſont les » plus méchans coquins du mon- 1648

» de ». Je ne ſçais ſi ſans faire un ju-
1648 gement téméraire, on ne pourroit point croire que ce bon Pere avoit reçu quelque déplaiſir de ces ſortes de gens. Il arriva un accident à Monſieur de Saint Nicolas, qui nous fit demeurer à Lorette un jour de plus que nous n'avions réſolu ; car comme il vouloit monter à cheval pour partir, ayant le pied dans l'étrié, ſon cheval s'écarta, & le fit tomber à la renverſe ſur des marches de pierre où ſa tête porta, ſans que rien le ſoutînt. Il ſe la devoit caſſer en mille piéces, ne ſe pouvant imaginer une chûte plus grande, ni un plus grand coup. Nous le fimes ſaigner, & il garda

le lit ce jour-là : le lendemain il dit la meſſe ; & nous partîmes 1648
par une extrême chaleur, ſans qu'il s'en ſoit jamais reſſenti ; mais étant fort perſuadé d'avoir reçu de la Sainte Vierge le ſecours qu'il lui avoit demandé dans le moment de cet accident. Pour moi qui n'étois pas ſi bon que lui, je n'en reçus point de ſoulagement à une méchante toux qui me travailloit depuis quelques mois, & qui, nonobſtant l'extrême envie que j'en avois, me priva de faire le voyage de Veniſe ; parce qu'il me l'eût fallu faire en poſte, pour pouvoir rejoindre M. de Saint Nicolas à Florence, où il avoit ordre de repaſſer.

1648 Il y fut reçu de M. le Grand Duc, avec la même bonté que ce Prince lui avoit toujours témoignée. Ce fut alors, ce me ſemble, qu'il nous fit voir ce diamant ſans prix, qu'on croit le plus beau de l'Europe ; & on pourroit dire du monde, ſi le Mogol n'en avoit un qui le ſurpaſſe encore en groſſeur & en beauté. Le Grand Duc tient le ſien enfermé ſous la clef, dans une petite fenêtre de fer enchaſſée dans le mur auprès de ſon lit. On en montre le modèle aux étrangers par un cryſtal de même groſſeur & figure, & taillé aux mêmes facettes; mais peu ſe peuvent vanter d'avoir vû l'original. L'aventure de ce diamant eſt aſſez

extraordinaire ; car on peut dire qu'il n'a rien coûté au Grand Duc, qui l'acheta brut au hazard. Après qu'on l'eût taillé, il ſe trouva tel qu'il eſt : & le déchet en fournit aſſez d'autres moindres pour en payer le premier achat & les façons. Ces pierres ſi belles & extraordinaires me font ſouvenir d'une choſe que j'ai ouï dire autrefois à feue ma mere. Elle avoit été élevée en Angleterre, pendant que ſon pere (Monſieur de la Boderie) y étoit Ambaſſadeur de France auprès du Roi Jacques. Elle étoit ſouvent auprès de la Reine qui étoit de Dannemarc, & elle nous diſoit lui avoir vû une bague qui étoit toute d'une 1648

ſeule perle, qu'on avoit creuſée
1648 & percée pour en faire un anneau aſſez large, de la même façon que nous voyons ces joncs de jais, que les femmes portent quelquefois. Si la fameuſe perle que la Reine Cléopatre fit diſtiller pour Antoine, a bien trouvé place dans l'Hiſtoire, il me ſemble que celle de la Reine d'Angleterre peut bien trouver la ſienne dans ces Mémoires. Cette Princeſſe avoit une autre bague que l'art ne rendoit guères moins recommandable que la nature avoit fait l'autre; puiſque dans un cryſtal d'une groſſeur ordinaire, au lieu de pierre, on voyoit une montre avec toutes ſes roues,

ſonnant les heures, non pas à la vérité ſur un timbre, mais ſur le doigt, que le marteau frappoit doucement par de légères piquûres. 1648

Pendant que nous ſommes ſur cette vieille Cour d'Angleterre, je rapporterai encore une choſe remarquable que ma mere diſoit avoir vûe. Toute la Cour étoit un jour à voir un combat de dogues contre des lions, ce qui n'eſt pas extraordinaire en ce pays-là. Une fille de la Reine étoit ſervie par un des plus honnêtes hommes de la Cour, mais avec peu de reconnoiſſance pour lui. Soit pour l'éprouver ou pour s'en défaire, elle laiſſa tomber un de ſes gants dans la place du combat;

1648 & regardant ce Gentilhomme, elle fit fort l'affligée de cette perte. Il entendit bien ce que cela vouloit dire: il deſcendit froidement; & étant entré dans la place l'épée à la main, & ſon bras gauche entortillé de ſon manteau, il fut relever le gant qui l'expoſoit à une ſi dangereuſe aventure. Par bonheur le lion ſe trouva aſſez occupé pour ne point penſer à venir à lui : ainſi il revint glorieux avec la même froideur qu'il étoit allé. Mais s'étant approché de la Demoiſelle, & lui donnant doucement de ce gant ſur la joue: « Tenez, lui dit-il, Mademoi- » ſelle, voilà votre gant ; mais » vous ne méritez pas d'être ſer-

» vie par un homme comme moi.» En effet il la quitta. Son action fut louée de toute la Cour, & la Demoiſelle couverte de honte. 1648

Pour revenir à notre voyage, nous reprîmes le chemin de Gênes par Maſſa & Carrero, d'où ſe tirent les beaux marbres blancs d'Italie. On nous fit remarquer de loin le château des Marquis Malleſpini, où on dit que par un privilège particulier qu'ils ont obtenu de Dieu, par les prieres de Saint François de Paule, qui paſſa par-là en venant en France, toutes les fois qu'il doit mourir quelqu'un de cette famille, il paroît quelques jours auparavant comme un flambeau allumé ſur

une des principales tours du châ-
1648 teau.

J'aurois bien ſouhaité de pouvoir paſſer par Lucques, pour y voir un prodige de nos jours, le fameux Sculpteur ..... qui ayant excellé dans ſon Art, & étant devenu aveugle, ne laiſſoit pas encore de travailler ſur le marbre, & même de faire des portraits reſſemblans, en tâtant le viſage des perſonnes. On en conte une choſe étonnante.

La Princeſſe de Paleſtrine (Donna Anna Colonna) femme du Prince Préfet Barberin, ayant paſſé à Lucques en venant en France, voulut voir cet homme extraordinaire, qu'elle avoit

connu à la Cour du Pape Urbain, avant qu'il eût perdu la vûe. Pour éprouver la vérité des choſes qu'elle en avoit ouï dire, elle lui préſenta une médaille, qu'elle lui dit être la tête du Prince Préfet, & lui en demanda ſon avis; mais cet homme après l'avoir un peu maniée, commença à la baiſer avec reſpect, en lui diſant: « Madame, vous ne me » tromperez pas ainſi, je connois » trop bien que c'eſt le viſage de » mon bon maître le Pape Ur- » bain »: comme s'il avoit eu des yeux au bout des doigts, pour diſcerner une choſe auſſi peu ſenſible à l'attouchement, que le bas-relief d'une médaille. 1648

1648 La République de Gênes nous donna une galère pour nous porter à Toulon ; mais dans l'appréhenſion qu'eut Monſieur de Saint Nicolas d'y trouver de nouveaux ordres de retourner à Rome, il débarqua à Antibes, d'où nous prîmes le chemin de Graſſe, pour y voir Monſieur l'Evêque (l'illuſtre M. Godeau) qui a rendu ce petit coin de terre ſi célèbre par ſes beaux vers, mais plus encore par le bon exemple de ſa vie. Il nous y reçut avec toute la joie & l'affection d'un ancien ami, qui n'étoit pas accoutumé à y en voir de ceux qu'il avoit laiſſés à Paris. Nous nous y délaſſâmes trois ou quatre jours avec toute la ſatisfaction

tion poſſible. De-là nous gagnâmes Lyon, & vînmes nous embarquer à Roüane, ſur la rivière de Loire. Nous trouvâmes à Deziſe un carroſſe du Comte de Druy qui nous mena chez lui à quelques lieues de-là. C'eſt une belle Baronnie dont il porte le nom, & qui nous eſt ſubſtituée; mais parce que nous ne ſommes pas heureux en ſucceſſions, celle-là nous eſt échappée comme par miracle. Le Comte de Druy dont je parle étoit fils de Monſieur de Druy, Préſident au Grand Conſeil, & Contrôleur général des Finances, fils, auſſi-bien que ma grand-mere, du fameux M. Marion, Avocat général. Il étoit 1648

Cadet, & porta d'abord les armes;
1648 enſuite, par un mouvement de dévotion, il entra chez les Peres de l'Oratoire, & y fut fait Diacre. Son frere aîné étant mort ſans enfans d'une manière un peu ſuſpecte, il plaida contre la veuve; & par accommodement il l'obligea à renoncer à ſon doüaire. Il ſe retira enſuite en ſa terre de Druy, où par l'occaſion du voiſinage, il devint amoureux d'une ſœur du Comte d'Anlezy, & ſe mit en tête de l'épouſer. Tout le monde traitoit ſa prétention de chimère. Cependant il fit ſi bien, qu'étant allé lui-même à Rome ſolliciter ſa diſpenſe, il l'obtint & ſe maria avec cette Demoiſelle dont il a eu pluſieurs enfans. Son

fils aîné a épouſé une fille du Comte de Montal, Lieutenant-Général des armées du Roi. 1648

Nous paſſâmes deux jours à Druy, d'où nous nous rendîmes à Port-Royal, vers la S. Jean, auprès de mon pere. Nous l'y avions laiſſé trois ans auparavant dans une vraie ſolitude; mais par la dépenſe qu'il y avoit faite à ſécher un marais & à planter des jardins, il avoit tellement changé ce lieu, que les Religieuſes de Paris qui ſe trouvoient logées à l'étroit, y avoient envoyé une partie des Sœurs, n'ayant plus de peur du mauvais air, qui les en avoit autrefois chaſſées. Après y avoir paſſé quelques jours, nous

allâmes à Paris loger chez M. de
1648 Saint-Ange, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & tellement de nos amis, auſſi-bien que Madame ſa femme, que mon pere avoit mis auprès d'elle une de mes ſœurs qui avoit voulu ſortir de Port-Royal, où elle avoit été élevée ; & où elle s'eſt depuis faite Religieuſe, comme Madame de Saint-Ange elle-même, qui y a fini ſaintement ſes jours dans le fort de la perſécution que cette ſainte Maiſon a ſoufferte.

Sur la fin de l'été, je fus à Saint-Ange avec mon pere : nous y trouvâmes Madame de Servien, l'Ambaſſadrice de Piémont, qui

avoit depuis peu marié ſa fille avec le fils de Monſieur de Saint-Ange. Nous apprîmes en revenant l'iſſue de la journée des barricades de Paris, ſur le ſujet de M. de Brouſſel. Toutes les choſes qui ſuivirent ce malheureux événement ne ſont que trop marquées dans l'Hiſtoire. On y verra toujours avec horreur juſqu'où l'inſolence de quelques eſprits intéreſſés peut aller, ainſi que la folie d'un peuple infatué d'une fauſſe apparence de vertu maſquée ſous le fantôme d'un homme de bien. De-là nâquirent tous nos malheurs. On perdit le fruit de cette fameuſe victoire de Lens, que M. le Prince venoit 1648

de remporter ſur les Eſpagnols,
1648 & qu'on peut regarder comme une des plus belles actions de ſa vie ; car après que la premiere ligne qui faiſoit la retraite eut été battue, il ſe mit à la tête de la ſeconde ; & ayant laiſſé paſſer les fuyards par les intervalles ſans s'ébranler, il retourna ſi à propos au combat, qu'il vainquit les victorieux, leur défit leurs meilleures troupes, & fit leurs principaux Chefs priſonniers. Mais par le malheur de la France, n'y ayant plus d'ennemis étrangers à craindre, les domeſtiques en prirent la place, & firent tant par leurs excès, qu'après avoir tenu le Roi aſſiégé dans le Palais

Royal, ils l'obligerent enfin, pour ſe tirer de leurs mains, de ſortir de Paris, la nuit de la fête des Rois de l'année 1649, & d'aſſiéger enſuite cette grande Ville, qui avoit levé l'étendart de la ſédition & de la révolte. 1648 1649

Cette guerre effective & ſanglante, fut précédée d'une autre guerre qui diviſa les eſprits, au ſujet des deux fameux Sonnets de Job & d'Uranie; celui-ci de Voiture, & l'autre de Benſerade; guerre plus douce à la vérité, mais qui ſembla être le préſage ou le prélude des troubles véritables qui la ſuivirent de près. Ainſi nous liſons dans l'Ecriture Sainte, qu'avant cette cruelle guerre des

Macabées, qui affligea le Peuple
1649 de Dieu, les habitans de Jeruſalem virent paroître en l'air, pendant pluſieurs jours, comme des armées en bataille, qui par leurs divers mouvemens, le choc des armes & des chevaux, repréſentoient au naturel de véritables combats. Cette image de guerre dont je parle eut quelque choſe de plus réel : elle partagea toute la Cour & la Ville ; on en étoit au *Qui-vive* dans les compagnies ; chacun ſoutenoit ſon Parti avec chaleur : & jamais les Gibelins & les Guelphes ne firent peut-être plus de bruit, qu'en firent alors les Jobelins & les Uranins. Madame de Longueville s'étoit dé-

clarée Chef de ces derniers, ce qui fit faire à Mademoiſelle de Scuderi ce Quatrain ſi digne d'elle. 1649

A vous dire la vérité,
Le deſtin de Job eſt étrange;
D'être toujours perſécuté,
Tantôt par un Démon, & tantôt par un Ange.

Le Parti d'Uranie ne fut pourtant pas le plus fort. Il en arriva comme il a coutume d'arriver des beautés: les plus régulierement belles ne ſont pas toujours celles qui plaiſent le plus. Ce fut ainſi que ſe paſſa la fin de l'année 1648; & je ne ſçais ſi on ne pourroit point dire que cette impreſſion de chaleur qu'avoit laiſſé dans les eſprits cette conteſtation galante, fut

une disposition malheureuse à al-
1649 lumer le feu violent, qui comme une fièvre frénétique, embrasa le corps de l'Etat, & le mit à deux doigts de sa ruine.

Comme ceux qui n'étoient point Frondeurs; (c'étoit le nom qu'on donnoit aux révoltés, au-lieu que ceux du bon parti étoient appellés Mazarins;) comme, dis-je, ceux-ci n'étoient point en sureté à Paris, nous en sortîmes avec assez de peine, M. de S. Nicolas, mon frere & moi, & nous nous retirâmes à Port-Royal des Champs, où il y avoit alors un assez bon nombre de personnes de piété, qui s'étoient retirés du monde pour y faire pénitence. Chacun se

crut alors obligé de prendre les armes, pour garantir ces bonnes Religieuſes des inſultes des ſoldats inſolens qui vivoient avec toute ſorte de licence; mais les prieres de ces ſaintes Filles étoient leur défenſe la plus forte. 1649

Monſieur le Duc de Luynes étoit alors auſſi comme retiré à Port-Royal. On auroit eu de la peine à croire qu'une vertu ſolide, telle que paroiſſoit la ſienne, eût dû être ébranlée quelques années après, juſqu'à lui laiſſer prendre une réſolution auſſi étrange que celle d'épouſer Mlle. de Monbazon, ſa tante, & ſi jeune au prix de lui. Ç'a été un grand & terrible

exemple de la force de l'amour.
1649 Mais ſi cette paſſion pouvoit être excuſée par une grande beauté, la ſienne le pouvoit être, n'y ayant rien de plus beau alors que cette jeune perſonne. Je me ſouviens de l'avoir vûe à Coupvrai. Elle n'avoit que dix ans, quoiqu'on lui en eût pû donner quatorze, tant elle étoit grande & bien formée; & Monſieur le Prince de Guimené, ſon frere, nous diſoit un jour en nous la montrant: « Des Rois ne devroient-ils pas » choiſir quelque perſonne com- » me celle-là parmi leurs ſujettes, » pour en faire une Reine, plutôt » que d'aller chercher chez les

» étrangers quelques Princeſſes
» mal bâties, qui les fait ſouvent 1649
» enrager ».

Pendant le ſéjour que nous fîmes à Port-Royal, l'Evêché d'Angers ayant vacqué, fut donné à M. l'Abbé de S. Nicolas, avec tout l'agrément poſſible; car la Reine ayant demandé en riant à Monſieur de Nogent, à qui on penſoit que le Roi donneroit cet Evêché, il répondit un peu embarraſſé, qu'on croyoit que ce ſeroit à l'Abbé de S. Nicolas: « On Nous feroit tort, reprit obligeamment S. M. » ſi on avoit » une autre opinion de Nous ».

Monſieur l'Abbé de la Rivière en uſa bien honnêtement pour

lui, quoiqu'il n'y eût eu entr'eux
1649 qu'une ſimple connoiſſance. Il étoit alors en traité de l'Archevêché de Reims, avec Monſieur de Valançay, qui en étoit alors Archevêque. Une des conditions du Traité étoit, qu'on donneroit un Evêché à M. l'Abbé de Silleri, ſon neveu. Madame de Puizieux, mere de cet Abbé, ne manqua pas de demander celui d'Angers, quoiqu'elle fût d'ailleurs bonne amie de M. de Saint Nicolas, & que Monſieur de Puizieux, ſon mari, fût couſin iſſu de germain de ma mere; mais M. l'Abbé de la Rivière s'y oppoſa; & ſans conſidérer ſon intérêt, ce qui eſt fort rare, il dit qu'il aimeroit mieux

n'avoir jamais d'Evêché, que d'ôter celui-là à une perſonne du mérite de Monſieur l'Abbé de S. Nicolas. 1649

En ce même tems Monſieur de Pomponne, mon oncle maternel, mourut à Pomponne dont il étoit uſufruitier. Comme cette Terre m'appartenoit à cauſe de ma mere, il fallut penſer à l'aller conſerver, tout étant preſque au pillage duns ce miſérable tems. Je fus à Saint-Denis, où M. le Comte du Pleſſis-Praſlin me donna dix Cavaliers d'eſcorte pour paſſer à Pomponne. Nous rencontrâmes ſur notre chemin un Parti de Paris, de vingt ou trente maîtres, que mes Cavaliers voulurent

pouſſer à toute force, tant ils mé-
1649 priſoient ces troupes rebelles ; & ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous n'eûmes pas ſi-tôt fait mine d'aller à eux, qu'ils enfilerent à toute bride le grand chemin de Paris.

Je fus à Pomponne juſqu'à la paix ; & j'y paſſai l'été avec mon pere qui y vint travailler aux affaires que la mort de Monſieur de Pomponne lui avoit laiſſées. J'y tombai malade ſur la fin de l'automne, & fus un an dans une langueur mortelle, beaucoup plus inſupportable que la fièvre.

Je revins paſſer l'hiver à Paris, auprès de M. l'Evêque d'Angers, qui n'étoit pas encore ſacré, & qui

qui revenoit d'Angers où il avoit fait un petit voyage, fort à propos pour cette ville. Elle ſe voyoit expoſée à la fureur du Maréchal de Brézé, ſon Gouverneur, qui y venoit avec des troupes, le fer & le feu à la main, ainſi qu'il diſoit lui-même, pour punir leur rébellion, & ſe venger de l'affront que ce peuple lui avoit fait, en appellant Monſieur de la Trimouille, & ſe ſoumettant à lui pour les intérêts du Parlement. Monſieur d'Angers, comme un Ange de paix, alla au-devant de lui, & fit tant par ſes prieres & par la force de ſes raiſons, qu'il conjura cette tempête, & vit rétablir le calme dans ſa ville avant 1649

que de la quitter. Mais ce ne fut
1649 pas pour long-tems, ainſi que l'on verra dans la ſuite.

Le Maréchal de Brézé vendit
1650 ſon Gouvernement à Monſieur le Duc de Rohan-Chabot, ſe réſervant ſeulement celui de Saumur. Il mourut peu de tems après. C'étoit un homme fort emporté dans ſes paſſions, aimant ſes plaiſirs & ſa liberté plus que toutes choſes, ennemi du Gouvernement, dans le tems même qu'il étoit entre les mains de ſon beau-frere (le Cardinal de Richelieu); & qu'il eut pu eſpérer d'être élevé aux plus hautes charges de l'Etat, s'il eût pu ſe réduire à avoir pour ce Cardinal quelque

légère complaiſance. Mais parmi
ſes défauts on trouvoit en lui d'ex- 1650
cellentes qualités. Il avoit beaucoup d'eſprit, une aſſez grande connoiſſance des langues & des belles-lettres. Il parloit & écrivoit auſſi bien qu'homme de France. Il aimoit exceſſivement ſes amis, & haïſſoit de même ſes ennemis, ſans pourtant que ſa haine l'emportât jamais ſur ſa généroſité. Il en donna une preuve bien remarquable, après avoir gagné la bataille d'Avein, qui ſuivit de ſi près la déclaration de la guerre en 1635. Car rendant compte à la Cour de cette grande action; & faiſant valoir les ſervices de ceux qui s'y étoient ſignalés, il rendit

la même juſtice à un Officier qu'il
1650 n'aimoit pas & qui ne le voyoit point. Des amis de cet Officier, qui étoient à Paris, lui manderent l'obligation qu'il avoit à ce généreux ennemi, & lui conſeillerent de lui en aller témoigner ſa reconnoiſſance. Il y fut, touché d'un véritable repentir, & lui demanda pardon de l'avoir ſi mal connu juſqu'alors. Le Maréchal le reçut avec la même fierté qu'il avoit eue pour lui, & lui dit: qu'il ne lui avoit pas l'obligation qu'il croyoit; que s'il avoit dit du bien de lui, ce n'avoit pas été pour l'obliger, mais parce qu'il devoit ce témoignage à la vérité: qu'au reſte il ne s'imaginât pas

pour cela être raccommodé avec lui. La choſe n'alla pourtant pas ainſi ; car cet Officier charmé de plus en plus de ce généreux procédé, lui fit tant de ſoumiſſions & de proteſtations d'être toute ſa vie ſon ſerviteur, quand même il ne le voudroit pas, qu'enfin il déſarma ſon reſſentiment, & fut depuis fort bien avec lui. 1650

La paix de Paris s'étant faite, on ſçait aſſez par quelles intrigues Monſieur le Prince fut mis en priſon ; par quelles autres il en fut délivré ; & comment enfin s'alluma la guerre civile.

Les engagemens qu'avoit avec lui M. de Rohan, qui lui étoit redevable de ſon mariage & de

tout ſon établiſſement, le préci-
1650 piterent quelque tems après dans le parti de ce Prince, mais avec peu d'honneur pour lui, & encore moins d'avantage ; car après avoir jetté la ville d'Angers dans une ſeconde rébellion, & l'avoir aſſez mal défendue, il ne remporta de toutes ſes fatigues, fort peu conformes à ſon caractère porté au repos & aux plaiſirs, que la perte de ſon Gouvernement & de ſa ſanté, on peut dire même de ſa vie.

Il ne fut pas le ſeul que le malheur du tems emporta, contre ſon inclination, dans ce malheureux Parti. Nous en eûmes un exemple domeſtique dans notre

famille, en la perſonne de Monſieur Arnauld, qui s'étant attaché à Monſieur le Prince, dans le tems qu'il étoit le ſoutien de l'Etat, ſe trouva engagé d'honneur à le ſuivre, après qu'il en eût été déclaré l'ennemi, ou plutôt après qu'il ſe fût rendu, comme par force, aux importunes ſollicitations de ceux qui par des intérêts particuliers ne trouvoient leur compte que dans le trouble; mais ce n'eſt pas encore le lieu de parler de ces choſes. 1650

La priſon de Monſieur le Prince, qui les précéda & qui les cauſa, doit être auparavant mentionnée. Sur quoi il ne ſera peut-être pas hors de propos de rapporter

un fait qui, quoique peu ſolide en
1650 ſoi, ne laiſſe pas pourtant d'avoir eu quelque choſe d'aſſez remarquable.

Je parle d'une eſpèce de prédiction que fit Monſieur Arnauld, quelques mois auparavant l'empriſonnement des Prince s. Il s'amuſoit quelquefois en badinant à l'Aſtrologie Judiciaire, & ſe ſervoit entre autres moyens d'une certaine pirouette où étoient marquées les Conſtellations céleſtes. Il la prenoit à pleine main quand elle tournoit ; & remarquant les figures qui ſe rencontroient ſous ſes doigts, il en tiroit des conſéquences. Un jour donc Meſſieurs les Princes étoient à Chaillot,

dans la maiſon du Maréchal de Baſſompierre : ils s'y étoient retirés ſur le mécontentement qu'ils témoignoient avoir au ſujet du Gouvernement du Pont-de-l'Arche qui avoit été refuſé à M. de Longueville ; & l'on peut dire que ce fut-là la premiere étincelle du feu qui embraſa la France. Monſieur le Prince ſe trouvant en aſſez bonne humeur, dit en riant à Monſieur Arnauld : « Eh » bien, ne pourriez-vous point, » avec votre pirouette, nous dire » ce que deviendra tout ceci ? » Ouï-dà, Monſieur », lui répondit Monſieur Arnauld avec le même enjouement ; & ayant fait enſuite pluſieurs figures : « Ma 1650

» foi, dit-il, je ne ſçais ce que
1650 » tout cela veut dire, mais je ne
» trouve ici qu'une priſon ». On n'y fit pas grande réflexion alors : mais l'événement ne tarda guères à juſtifier ſa prédiction. Ce n'étoit pas-là la ſeule qu'il eût faite, il y rencontroit ſouvent aſſez juſte ; & un jour entr'autres que mon pere ſe mocquoit de lui, ſur ce qu'il s'amuſoit à une choſe ſi vaine : « Eh bien, lui dit-il, » voulez-vous que je vous diſe ce » qui vous doit arriver demain » ? Et après avoir fait ſes obſervations, il lui prédit trois choſes : l'une que ſa maiſon courroit fortune d'être brûlée ; ce qui arriva ; une autre dont je ne me ſouviens

pas, & qui arriva auſſi ; & la troiſième, qu'il ne dîneroit pas chez lui le lendemain. » Ah, » pour celle-là, lui dit mon pere, » je vous attrapperai bien ; car je » ne ſortirai point de chez moi ». En effet il n'en ſortit point tout le matin ; mais comme il s'alloit mettre à table, il vint un laquais de Monſieur de Carbon, ſon ami intime, (c'étoit le pere de Monſieur l'Archevêque de Sens d'aujourd'hui). Ce laquais lui apportoit un billet par lequel on lui donnoit avis que Monſieur de Carbon venoit d'être mis en priſon pour quelque dette. Cette nouvelle lui fit oublier toute autre choſe ; & ſans ſonger à ſon

dîné, ni à la prédiction de Mon-
1650 ſieur Arnauld, il courut dans le même inſtant au ſecours de ſon ami. Mais il ne ſe trouva pas peu étonné de voir, quand il fut de retour, qu'il avoit ainſi accompli la prédiction.

Revenons à la priſon de Monſieur le Prince. C'eſt une date trop funeſte à ceux qui ont la paſſion de l'Etat, pour en pouvoir perdre le ſouvenir. Ce fut la nuit du 18 Janvier 1650 qu'on paya les ſervices de ce grand Prince, qui venoit de conſerver au Roi ſa couronne, par la plus injuſte priſon qui fût jamais. On arrêta en même tems tous ceux qu'on croyoit être le mieux avec

lui ; & Monſieur Arnauld ne s'en ſauva que par le plus grand hazard du monde ; mais en évitant un malheur, il tomboit dans un autre peut-être auſſi grand. Car à l'heure même qu'on envoya chez lui pour l'arrêter, il épouſoit à S. Sulpice Madame la Préſidente de la Barre. Ce mariage eſt peut-être la ſeule faute importante qu'on puiſſe lui reprocher en toute ſa vie; & je ne ſçais ſi elle peut être excuſée par la néceſſité d'un homme qui avoit mangé tout ſon bien en ſervant le Roi, & qui trouvoit quelque reſſource dans celui de cette femme. Quoi qu'il en ſoit, cette rencontre lui conſerva alors la liberté, pour 1650

pouvoir encore ſervir M. le Prince
1650 dans ſon malheur, & mériter de plus en plus la confiance & l'amitié dont il l'honoroit. Comme il avoit grand intérêt à ſe bien cacher, il changeoit preſque tous les jours de logis, ſa femme le ſuivant par-tout; & ce fut un petit miracle qu'elle ne le fît pas vingt fois découvrir par ſon imprudence. Il trouva bientôt le moyen de faire tenir de ſes lettres à Monſieur le Prince, & d'en recevoir de lui. Il couroit toute la nuit pour ſes intérêts; & il eut même l'adreſſe de lui faire tenir une épée dans ſa priſon. L'invention en fut aſſez bien imaginée pour trouver place dans ces Mé-

moires. Monſieur le Prince de Conti qui ſe trouvoit incommodé, avoit demandé un bâton en béquille & un lit de camp. On ſçait que les colomnes de ces ſortes de lits ſont briſées, & qu'une des moitiés ſe joint à l'autre, par un tourillon qui entre dans un trou de l'autre moitié. M. Arnauld fit faire une de ces moitiés de colonnes toute creuſe, & logea dedans un bâton dans lequel étoit une épée. Ce bâton étoit tout-à-fait ſemblable à la béquille qu'on envoyoit à Monſieur le Prince de Conti, de manière que le manche de la béquille ſe pouvoit ajuſter ſur ce bâton myſtérieux. Quand le lit fut tendu, & que les Princes 1650

furent ſeuls la nuit dans leur
1650 chambre, comme ils étoient avertis du ſecret, ils tirerent le bâton de ſon lieu, & remirent celui de la béquille en la place. Mais comme la peſanteur du fer eut pû découvrir le myſtère, ſi quelqu'un y eût touché; ils firent ſi bien que ſans qu'on y pût faire de réflexion, cette béquille étoit toujours tenue par quelqu'un des trois. Une épée entre les mains d'un homme qui s'en ſçavoit auſſi bien ſervir que M. le Prince, pouvoit beaucoup contribuer à l'exécution des entrepriſes qu'on formoit pour leur liberté. Elles ne purent réuſſir pendant qu'ils furent à Vincennes; mais dans

dans le petit ſéjour qu'ils firent à Marcouſſi, lorſqu'on les transféroit au Havre-de-Grace, Monſieur Arnauld en forma une dont il s'en fallut peu qu'on ne vît l'effet. Il devoit mettre la nuit ſur l'étang un batteau de cuir bouilli qu'on avoit apporté ſur des chevaux, & l'amener ſans bruit au pied de la fenêtre où les Princes étoient gardés; un ſoldat qui étoit du ſecret, & qui devoit être de garde cette nuit, devoit, avec l'aide du Prince, égorger ſes compagnons, & deſcendre avec les Princes dans le batteau qui les attendoit, & qui les eût rendus au bout de l'étang. Là un gros de Cavalerie ſe tenoit prêt à les re- 1650

cevoir. Toutes choſes étoient diſ-
1650 poſées le mieux du monde pour ce deſſein ; mais la fortune qui avoit commencé à tourner le dos à Monſieur le Prince, fut encore conſtante dans ſa haine, & fit que le ſoldat affidé ne fut point de garde cette nuit-là.

Je ne dirai point comment les Princes furent conduits au Havre, & par quelles intrigues ils en furent tirés. C'eſt un point d'hiſtoire qu'il faut laiſſer à ceux qui font profeſſion de l'écrire. Je ne m'étendrai point non plus ſur toutes les machines qu'on fit jouer pour obliger Monſieur le Prince, contre ſon inclination, à prendre les armes contre le Roi ; je dirai

ſeulement que M. Arnauld combattit de toutes ſes forces cette pernicieuſe réſolution, & qu'il eut quelquefois eſpérance de la lui voir abandonner ; mais enfin le reſſentiment, l'intérêt & l'importunité des perſonnes qui étoient les plus cheres à ce Prince, l'emporterent ſur les plus ſages conſeils ; & vaincu plutôt que perſuadé : « Eh bien, leur dit-il, » vous voulez la guerre, il la faut » faire ; mais je vous y mettrai ſi » avant, que vous n'en ſortirez » pas quand vous voudrez ». Il ne fut que trop véritable en ſes promeſſes. Monſieur Arnauld voyant toutes choſes déſeſpérées, ſe rendit à Dijon par ordre de M. 1650

le Prince qui lui en avoit donné
1650 le Gouvernement, mais avec un chagrin mortel d'être le premier de sa Maison qui eût jamais servi contre l'Etat ; un faux honneur pourtant l'engageant avec un Prince qui l'estimoit, & qui l'honoroit de sa confiance, il employa tous ses soins pour ses intérêts, & ménagea si adroitement les esprits du Parlement de Dijon, que pendant qu'il vécut, on n'y prit aucune résolution préjudiciable à Monsieur le Prince. Enfin rongé d'un chagrin secret dont il ne put être le maître, il tomba dans une jaunisse qui peu après lui causa la mort. Il mourut dans le château de Dijon, & fut regretté de tout

le monde. C'étoit un homme extraordinaire, d'un eſprit vaſte & étendu, capable également des plus grandes affaires, & de ces agréables bagatelles qui ont tant de part en la compoſition d'un honnête homme. Il écrivoit en proſe & en vers, auſſi bien qu'il ſe pouvoit : j'ai vû des pieces de lui qui méritoient bien d'être conſervées, & qui ne le cédoient point à celles de Voiture, pour la grace, pour l'enjouement & pour ce tour aiſé & naturel qu'on admire dans les Ouvrages de cet Auteur. Une célèbre Plume de ce tems a été plus loin dans le portrait qu'elle a fait de Monſieur Arnauld, ſous le nom de ***, 1650

en disant qu'on trouvoit en lui
1650 deux ou trois fort honnêtes hommes à la fois. En effet, il est étrange que n'étant déja plus jeune, & ayant un esprit solide & posé, il ne laissât pas d'être capable de tous les divertissemens des jeunes gens: & en effet M. le Prince l'y appelloit, quand il s'y occupoit avec les petits-Maîtres, c'est ainsi qu'on appelloit alors Messieurs de Châtillon, Tournon, Toulongeon, la Maussaye, & quelques autres Seigneurs de la Cour, qui étoient de l'âge & des plaisirs du Prince. Monsieur Arnauld avoit servi toute sa vie sans discontinuation, & il étoit monté par degrés jusqu'à être Lieutenant-général des ar-

mées du Roi. Depuis qu'il s'attacha à M. le Prince après la priſe de 1650
Thionville, il le ſervit dans tous ſes ſiéges & dans toutes ſes batailles, & y acquit aſſez d'honneur pour mériter la part que lui donna S.A. en ſes bonnes graces & en ſes conſeils. Cependant il n'en a pas été plus heureux; & l'on peut dire que hors l'eſtime de ſes amis, & particulierement de ce grand Prince, eſtime qui n'étoit cependant pas un don de la fortune, il n'eut jamais de cette aveugle Déeſſe que des rebuts & des contre-tems capables de déſeſpérer tout courage, qui n'eût pas été ſi grand que le ſien.

Fin de la ſeconde Partie.

00368454

Digitized by Google